



Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police



Gendarmerie royale du Canada

2015-2016

Rapport sur les plans et les priorités

L'honorable Steven Blaney, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, 2015

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

ISSN 2292-3772

Catalogue PS61-20/2015F-PDF

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre	1
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation	3
Profil de l'organisation	3
Contexte organisationnel	3
Dépenses prévues	11
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental	12
Tendances relatives aux dépenses du ministère	13
Budget des dépenses par crédit voté	14
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique	15
Résultat stratégique 1 : Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens	15
Programme 1.1 : Opérations policières	15
Sous-programme 1.1.1 Services de police à contrat	17
Sous-sous-programme 1.1.1.1 Services de police provinciaux et territoriaux	19
Sous-sous-programme 1.1.1.2 Services de police municipaux	20
Sous-sous-programme 1.1.1.3 Services de police autochtones	21
Sous-programme 1.1.2 Police fédérale	22
Sous-sous-programme 1.1.2.1 Enquêtes générales à la Police fédérale	23
Sous-sous-programme 1.1.2.2 Enquêtes par projet à la Police fédérale	24
Sous-sous-programme 1.1.2.3 Renseignements criminels	26
Sous-sous-programme 1.1.2.4 Services de protection	27
Sous-sous-programme 1.1.2.5 Engagements publics	28
Sous-sous-programme 1.1.2.6 Soutien aux affaires fédérales	29
Sous-programme 1.1.3 Services techniques et Soutien opérationnel	31
Sous-sous-programme 1.1.3.1 Enquêtes techniques	32
Sous-sous-programme 1.1.3.2 Technologie de protection	33
Sous-sous-programme 1.1.3.3 Opérations aériennes	34
Sous-sous-programme 1.1.3.4 Services et technologies scientifiques	36
Sous-sous-programme 1.1.3.5 Préparation et interventions opérationnelles	37
Programme 1.2 Services canadiens d'application de la loi	38
Sous-programme 1.2.1 Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête	39
Sous-sous-programme 1.2.1.1 Service intégré de l'identité judiciaire	40
Sous-sous-programme 1.2.1.2 Services des laboratoires judiciaires	41
Sous-sous-programme 1.2.1.3 Services canadiens d'identification criminelle en temps réel	42



Sous-sous-programme 1.2.1.4 Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire)	44
Sous-sous-programme 1.2.1.5 Service canadien de renseignements criminels	45
Sous-sous-programme 1.2.1.6 Centre d'information de la police canadienne (CIPC).	46
Sous-sous-programme 1.2.1.7 Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE).	47
Sous-programme 1.2.2 Programme canadien de contrôle des armes à feu	48
Sous-sous-programme 1.2.2.1 Permis et enregistrement des armes à feu	49
Sous-sous-programme 1.2.2.2 Services d'enquête et de contrôle en matière d'armes à feu	50
Sous-programme 1.2.3 Formation policière avancée	51
Sous-sous-programme 1.2.3.1 Collège canadien de police.	52
Sous-sous-programme 1.2.3.2 Service de formation policière nationale	53
Résultat stratégique 2 : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale	54
Programme 2.1 Opérations policières internationales	54
Sous-programme 2.1.1 Missions de paix internationales	55
Sous-programme 2.1.2 Renforcement des capacités à l'étranger	56
Sous-programme 2.1.3 Missions de liaison	58
Programme 2.2 Culture et patrimoine de la police canadienne	59
Sous-programme 2.2.1 Carrousel	60
Sous-programme 2.2.2 Partenariats et Patrimoine	61
Résultat stratégique 3 : Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité	62
Programme 3.1 Paiements de transfert.	62
Sous-programme 3.1.1 Membres blessés en service – Indemnité, pension d'invalidité d'Anciens Combattants Canada (ACC)	63
Sous-programme 3.1.2 Régime de revenu versé aux survivants.	64
Sous-programme 3.1.3 Paiements aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la GRC</i>	65
Programme 4.1 Services internes.	66
Section III : Renseignements supplémentaires	67
État des résultats prospectifs	67
Tableaux de renseignements supplémentaires	68
Dépenses fiscales et évaluations.	68
Section IV : Coordonnées de l'organisation	69
Annexe : Définitions	71
Notes de fin de document	73



MESSAGE DU MINISTRE



En tant que ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, je suis heureux de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2015-2016 de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Le mandat de la GRC est dynamique et complexe. Dans un but d'harmonisation avec l'engagement du gouvernement de créer un Canada sécuritaire et sécurisé, la GRC continuera de s'employer à faire des progrès importants relativement à ses cinq priorités opérationnelles.

La sécurité nationale est d'une extrême importance pour ce gouvernement, et la GRC fera progresser plusieurs initiatives visant à protéger les Canadiens et leurs institutions contre la menace criminelle et l'intimidation. Un examen des politiques sera mené pour traiter la question de la détection des voyageurs à risque élevé, et des programmes de formation et de sensibilisation supplémentaires seront offerts aux agents de première ligne afin de les sensibiliser à l'extrémisme violent et au cheminement qui mène à la radicalisation à la violence.

En collaboration avec ses partenaires clés, la GRC élaborera et mettra en œuvre des cadres et des stratégies pour s'attaquer aux aspects multidimensionnels des crimes graves et du crime organisé. De même, pour préserver l'intégrité économique du Canada, elle formulera et mettra en œuvre une nouvelle stratégie de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et un nouveau cadre de gouvernance visant les enquêtes sur la criminalité financière.

À l'appui des collectivités autochtones, la GRC est déterminée à faire progresser une Stratégie canadienne sur les personnes disparues qui tient compte des conclusions de l'examen opérationnel achevé récemment sur les femmes autochtones disparues et assassinées.

En outre, la stratégie sur la jeunesse, qui parle d'intimidation et de cyberintimidation, de distraction au volant et de conduite avec les facultés affaiblies, d'abus de substances intoxicantes et de violence chez les jeunes, sera revue et actualisée cette année. Grâce à ces efforts, la GRC veillera à ce que ses initiatives nationales répondent aux préoccupations les plus urgentes des jeunes.

Enfin, la promulgation de la *Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada* a fourni à la GRC les outils dont elle a besoin pour réaliser ses objectifs. Cette loi importante permettra à l'organisation de rendre compte de ses actes devant les Canadiens et de s'assurer de demeurer un organisme d'application de la loi digne de confiance et capable d'adaptation, et ce pour les générations à venir.

L'honorable Steven Blaney, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile



SECTION I :

VUE D'ENSEMBLE DES DÉPENSES DE L'ORGANISATION



Profil de l'organisation

Ministre de tutelle : L'honorable Steven Blaney, C.P., député

Premier dirigeant : Le Commissaire Bob Paulson

Portefeuille ministériel : Sécurité publique et de la Protection civile

Année d'incorporation ou de création : 1873

Instruments habilitants :

Loi sur la Gendarmerie royale du Canada

Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada

Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada

Contexte organisationnel

RAISON D'ÊTRE

Comme service de police national du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est au cœur de l'engagement du gouvernement fédéral à assurer la sécurité de la population canadienne. En combattant le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité, cohérente dans son rôle fédéral et présente d'un océan à l'autre.

RESPONSABILITÉS

Le mandat de la GRC, tel que le définit l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de multiples facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles, maintien de l'ordre et de la paix, exécution des lois, contribution à la sécurité nationale, protection des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions à l'étranger, et prestation de services de soutien opérationnel cruciaux à des services de police et organismes d'application de la loi au Canada et à l'étranger.



Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes

1 Résultat stratégique : Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens

1.1 Programme : Opérations policières

1.1.1 Sous-programme : Services de police à contrat

1.1.1.1 Sous-sous-programme : Services de police provinciaux et territoriaux

1.1.1.2 Sous-sous-programme : Services de police municipaux

1.1.1.3 Sous-sous-programme : Services de police autochtones

1.1.2 Sous-programme : Police fédérale

1.1.2.1 Sous-sous-programme : Enquêtes générales à la Police fédérale

1.1.2.2 Sous-sous-programme : Enquêtes par projet à la Police fédérale

1.1.2.3 Sous-sous-programme : Renseignements criminels

1.1.2.4 Sous-sous-programme : Services de protection

1.1.2.5 Sous-sous-programme : Engagements publics

1.1.2.6 Sous-sous-programme : Soutien aux affaires fédérales

1.1.3 Sous-programme : Services techniques et Soutien opérationnel

1.1.3.1 Sous-sous-programme : Enquêtes techniques

1.1.3.2 Sous-sous-programme : Technologie de protection

1.1.3.3 Sous-sous-programme : Opérations aériennes

1.1.3.4 Sous-sous-programme : Services et technologies scientifiques

1.1.3.5 Sous-sous-programme : Préparation et interventions opérationnelles

1.2 Programme : Services canadiens d'application de la loi

1.2.1 Sous-programme : Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête

1.2.1.1 Sous-sous-programme : Service intégré de l'identité judiciaire

1.2.1.2 Sous-sous-programme : Services des laboratoires judiciaires

1.2.1.3 Sous-sous-programme : Services canadiens d'identification criminelle en temps réel

1.2.1.4 Sous-sous-programme : Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire)

1.2.1.5 Sous-sous-programme : Service canadien de renseignements criminels

1.2.1.6 Sous-sous-programme : Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

1.2.1.7 Sous-sous-programme : Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE)

1.2.2 Sous-programme : Programme canadien de contrôle des armes à feu

1.2.2.1 Sous-sous-programme : Permis et enregistrement des armes à feu

1.2.2.2 Sous-sous-programme : Services d'enquête et de contrôle en matière d'armes à feu

1.2.3 Sous-programme : Formation policière avancée

1.2.3.1 Sous-sous-programme : Collège canadien de police

1.2.3.2 Sous-sous-programme : Service de formation policière nationale



2 Résultat stratégique : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale

2.1 Programme : Opérations policières internationales

2.1.1 **Sous-programme** : Missions de paix internationales

2.1.2 **Sous-programme** : Renforcement des capacités à l'étranger

2.1.3 **Sous-programme** : Missions de liaison

2.2 Programme : Culture et patrimoine de la police canadienne

2.2.1 **Sous-programme** : Carrousel

2.2.2 **Sous-programme** : Partenariats et Patrimoine

3 Résultat stratégique : Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité

3.1 Programme : Paiements de transfert

3.1.1 **Sous-programme** : Membres blessés en service – Indemnité, pension d'invalidité d'Anciens Combattants Canada (ACC)

3.1.2 **Sous-programme** : Régime de revenu versé aux survivants

3.1.3 **Sous-programme** : Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*

4 Services internes



Priorités organisationnelles

Priorité	Type ¹	Résultats stratégiques
Crimes graves et crime organisé	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays
Description		
<p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité? La menace des crimes graves et du crime organisé pèse lourdement sur la vie des Canadiens. Les activités violentes, non violentes et de corruption des groupes impliqués dans les crimes graves et le crime organisé ont une incidence majeure sur le mieux-être social et économique des Canadiens et de leurs communautés.</p> <p>Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • En consultation avec ses principaux partenaires, la GRC élaborera et mettra en œuvre la Stratégie de lutte contre le crime organisé. • Un protocole d'entente exhaustif sera conclu avec l'Agence des services frontaliers du Canada. • Un examen sera effectué pour évaluer la pertinence continue, le degré de succès et l'efficacité par rapport aux coûts de la matrice d'établissement des priorités de la GRC pour les grands projets d'enquête fédéraux. • Un nouveau cadre de gouvernance pour les enquêtes relatives aux crimes graves et au crime organisé sera mis en œuvre. • De la formation en matière de sensibilisation et de prévention sur la traite de personnes et le programme du Bouclier autochtone sur la prévention de l'abus de substances intoxicantes sera offerte aux communautés vulnérables. • Des efforts seront déployés avec la Patrouille frontalière des États-Unis pour compléter les interconnexions transfrontalières radio. 		

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Sécurité nationale	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays
Description		
<p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité? La sécurité du public, la protection des biens – y compris des infrastructures essentielles – et l'intégrité du gouvernement face à l'intimidation et aux menaces criminelles sont essentielles au mieux-être de la population et de l'économie canadiennes. Par conséquent, la GRC a fait de la sécurité nationale une priorité organisationnelle.</p> <p>Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un examen des politiques opérationnelles actuelles de la GRC sera effectué pour répondre à la question des voyageurs à risque élevé. • Un examen de l'initiative de gestion des voyageurs à risque élevé sera entrepris pour explorer la pertinence continue, le degré de succès et l'efficacité par rapport aux coûts. • Le processus d'évaluation de la menace de la GRC pour les personnes jouissant d'une protection internationale et les participants aux grands événements canadiens sera modernisé. • Un nouveau cadre de gouvernance visant une surveillance et une conformité accrues pour la Police de protection sera mis en œuvre. • De la formation aux fins d'éducation et de sensibilisation sera offerte aux policiers de première ligne, aux partenaires communautaires et aux professionnels des services sociaux pour identifier les personnes qui sont potentiellement à risque dans le but de leur fournir de l'aide et du soutien, ce qui pourrait les empêcher de s'impliquer dans des crimes dangereux ou violents. • De la formation, du financement, de l'équipement et une expertise technique seront fournis aux pays étrangers pour aider à la prévention des activités terroristes à l'étranger et à l'intervention à la suite de telles activités. 		



Priorité	Type	Résultats stratégiques
Intégrité économique	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police au pays
Description		
<p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité? Quand l'économie canadienne est sûre, les consommateurs et les investisseurs ont la confiance nécessaire pour faire des affaires et investir au Canada. Or, les réseaux criminels sèment la méfiance en subtilisant aux Canadiens leurs économies, leur cote de crédit, leur identité et leurs droits de propriété intellectuelle, et en infiltrant les marchés financiers, les gouvernements et les institutions financières. Ils tentent aussi d'utiliser le système financier pour blanchir les produits de leurs activités criminelles. La perturbation proactive du soutien financier dont bénéficient les groupes du crime organisé et les organisations terroristes a une incidence sur leur capacité de mener des activités criminelles.</p> <p>Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les activités se poursuivront avec d'autres ministères pour élaborer une évaluation nationale des risques relativement au financement des activités terroristes et au blanchiment des produits de la criminalité. • Une stratégie de la GRC pour lutter contre le blanchiment des produits de la criminalité sera mise au point. • En collaboration avec l'Agence du revenu du Canada, un protocole d'entente sera renforcé pour mieux aborder les incidences économiques du crime organisé. • Un nouveau cadre de gouvernance sera mis en œuvre pour les enquêtes liées à la criminalité financière. • Un nouveau modèle pour les Équipes intégrées de la police des marchés financiers sera adopté pour rassembler la GRC et les commissions des valeurs mobilières concernées afin de renforcer les activités et d'améliorer les résultats dans les enquêtes sur les marchés financiers. • Un atelier de formation à un niveau avancé sur le financement du terrorisme sera mis au point pour accroître les compétences et les connaissances des enquêteurs sur le sujet. 		

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Collectivités autochtones	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens
Description		
<p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité? Soixante-cinq pour cent des détachements de la GRC offrent des services à des collectivités autochtones canadiennes. Les relations et les partenariats avec les collectivités autochtones, qui sont au nombre de 600, commencent par des services policiers efficaces. D'ailleurs, la GRC possède une riche histoire de services aux collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis, qui remonte jusqu'à sa fondation, en 1873, sous le nom de Police à cheval du Nord-Ouest.</p> <p>Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une Stratégie canadienne sur les personnes disparues, qui accorde une attention particulière à l'enjeu national des femmes autochtones disparues et assassinées, sera mise en œuvre. L'accent sera mis sur la responsabilisation, les partenariats, le soutien et la sensibilisation. • Un cadre opérationnel sera élaboré pour l'intervention lors de protestations politiques et environnementales; un accent particulier sera mis sur les besoins culturels des peuples et des collectivités autochtones. • Les initiatives autochtones à l'échelle divisionnaire et nationale seront axées sur l'échange de pratiques exemplaires, l'établissement de partenariats fédéraux, provinciaux et territoriaux, et la mise en œuvre de stratégies locales. • Diverses options de prestation de services améliorées, comme le Programme des gendarmes communautaires, continueront d'être offertes partout au Canada. 		



Priorité	Type	Résultats stratégiques
Jeunesse	Priorité permanente	Réduction de l'activité criminelle touchant les Canadiens
Description		
<p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité? La GRC accorde beaucoup d'importance à la prévention de la criminalité chez les jeunes, que ces derniers soient victimes ou contrevenants. La Stratégie nationale sur la jeunesse s'articule autour de la prévention par l'éducation, la sensibilisation et l'intervention active.</p> <p>Quels sont les plans en vue de donner suite à la priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Stratégie sur la jeunesse établira, en 2015-2016, quatre thèmes prioritaires clés : l'intimidation et la cyberintimidation, les distractions au volant et la conduite avec les facultés affaiblies, l'abus de substances intoxicantes et la violence chez les jeunes. • Les enjeux prioritaires auxquels les jeunes sont confrontés seront revus et actualisés afin de veiller à ce que les initiatives nationales répondent aux préoccupations les plus urgentes. • Des partenariats seront établis avec les communautés et les jeunes. • On demandera l'engagement des jeunes par l'intermédiaire de programmes tels que le Centre de prévention du crime chez les jeunes et des vidéoconférences interactives. 		



ANALYSE DES RISQUES

Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
Risque lié à l'affectation des ressources Étant donné que la GRC fonctionne dans un contexte de restriction budgétaire, il y a un risque que l'organisation puisse ne pas avoir une structure adéquate en place pour maintenir une affectation des ressources efficace et les décisions de réaffectation vers les priorités les plus importantes.	Élaboration et communication d'une vision de gestion du rendement stratégique au niveau de l'organisation	Programme : 4.1 Services internes Sous-programmes : 4.1.1 Services de gestion et de surveillance 4.1.4 Services de gestion des ressources humaines 4.1.5 Services de gestion financière
	Adoption d'un plan quinquennal pour le financement des immobilisations	
	Renforcement de la gouvernance et de la surveillance à la suite de la mise en place des exigences contractuelles avec les divisions de contrat : plans pluriannuels des Divisions et rapports financiers	
	Établissement d'un budget et de prévisions au niveau du sous-sous-programme	
	Nomination d'agents financiers supérieurs nationaux	
Risque lié à la gestion des technologies de l'information Les progrès révolutionnaires en gestion de l'information et en technologie de l'information (GI-TI) continuent d'orienter le fonctionnement de l'organisation. Le vieillissement des systèmes de GI-TI ainsi que la surcharge des banques de données présentent des risques importants qui pourraient entraver la satisfaction des besoins administratifs et opérationnels, et entraîner des conséquences fâcheuses sur le plan légal et réglementaire.	Stratégie pluriannuelle d'investissement en immobilisations	Programmes : 1.2 Services canadiens d'application de la loi 4.1 Services internes Sous-programmes : 1.2.1 Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête 4.1.5 Services de gestion financière 4.1.6 Services de gestion de l'information 4.1.7 Services de technologie de l'information
	Renouvellement de la GI-TI	
	Plans stratégiques et organisationnels du programme de GI-TI de la GRC	
	Transformation du programme de la GI-TI	
Risque lié à l'évolution des menaces Les réalités opérationnelles changeantes, comme la mondialisation, l'évolution démographique, la typologie des crimes et l'accès à la technologie, en plus du vieillissement et de la compartimentation des entrepôts de données pourraient empêcher l'organisation de prendre des décisions opérationnelles cruciales, fondées sur des renseignements opportuns et exacts, dans des cas où la connaissance de la situation est essentielle.	Réorganisation de la Police fédérale	Programmes : 1.1 Opérations policières 1.2 Services canadiens d'application de la loi 2.1 Opérations policières internationales Sous-programmes : 1.1.1 Services de police à contrat 1.1.2 Police fédérale
	Priorisation des grands projets de la Police fédérale	
	Stratégies divisionnaires de réduction de la criminalité	
	Mobilisation de la communauté de la Police fédérale, y compris les services de police à contrat	
	Mise à profit des relations clés avec les partenaires de la sécurité publique	



Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
Risque lié aux pratiques de gestion Compte tenu de l'importance, de la complexité et de la diversité des rôles qu'assument les employés de l'organisation, les superviseurs et gestionnaires peuvent ne pas toujours être en mesure de leur fournir des conseils appropriés et opportuns et de leur offrir des possibilités d'apprentissage et le soutien nécessaire pour leur permettre de satisfaire aux attentes organisationnelles.	Élargissement de la portée de tous les programmes de perfectionnement des superviseurs et des gestionnaires afin de mieux appuyer l'organisation	Programmes : 1.1 Opérations policières 1.2 Services canadiens d'application de la loi 2.1 Opérations policières internationales 4.1 Services internes Sous-programme : 4.1.4 Services de gestion des ressources humaines
	Plan d'action Égalité entre les sexes et respect	
	Plan stratégique en matière d'éthique professionnelle	
	Mise en œuvre de la <i>Loi visant à accroître la responsabilité de la GRC</i>	
	Voir à ce que les niveaux de recrutement répondent aux schémas des postes vacants	

COMMENTAIRE SUR LES RISQUES

La GRC a un vaste mandat, soit de fournir des services de police aux niveaux international, fédéral, provincial/ territorial et municipal, dans un environnement dynamique de plus en plus complexe. Il y aura de nouveaux défis à relever à l'avenir concernant le terrorisme et l'extrémisme, l'évolution démographique, la croissance démographique, les progrès technologiques rapides et les pressions de plus en plus grandes exercées sur les ressources policières. La GRC continuera de déployer des efforts pour appuyer les résultats du gouvernement du Canada, en faisant preuve de leadership, d'innovation et de respect pour les Canadiens et ses membres. Les stratégies de réponse aux risques seront axées sur une responsabilisation accrue, des pratiques de GI-TI innovatrices, le recrutement, les opérations policières ciblées et l'utilisation efficace et efficiente des ressources.

Durant la prochaine année, la GRC tirera profit du soutien qu'apportera un programme national de GI TI géré comme une entreprise. Elle s'attardera en priorité à fournir une approche cohérente de la GI-TI à l'échelle de l'organisation, au moyen d'une infrastructure de systèmes, d'une expertise et des coûts partagés. La GRC améliorera aussi ses systèmes d'information et favorisera un environnement de collaboration pour renforcer la prestation de services rentables et assurer un programme de GI-TI robuste et efficace qui répond aux besoins des agents de première ligne.

Pour répondre aux risques que présente le contexte changeant de la menace, la GRC continuera de miser sur des stratégies axées sur la détection, la prévention et l'intervention proactives. Une attention particulière sera portée aux possibilités qui se présentent à l'échelle des collectivités et aux organismes canadiens et étrangers afin de renforcer les activités de prévention et d'application de la loi au pays et ailleurs dans le monde. La GRC s'efforcera aussi de renouveler continuellement les politiques opérationnelles et les normes de formation, de manière à ce que les procédures et les outils policiers restent pertinents et efficaces. À l'appui des communautés les plus vulnérables en ce qui concerne la violence contre les femmes, la GRC collaborera avec ces communautés et d'autres organismes fédéraux en vue d'élaborer des plans à long terme prévoyant des mesures de prévention et d'intervention.

Une série d'initiatives sont en cours d'élaboration à l'appui d'un climat de travail respectueux et productif. Les programmes de formation seront mis à jour et révisés afin d'inclure davantage de formation et de ressources pour les gestionnaires de niveau intermédiaire en ce qui concerne leurs rôles et leurs responsabilités dans le traitement proactif des problèmes en milieu de travail.



DÉPENSES PRÉVUES

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Budget principal des dépenses	2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
2 630 057 696	2 642 122 888	2 665 098 367	2 677 932 248

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])²

2015-2016	2016-2017	2017-2018
28 757	28 768	28 768

Sommaire de la planification budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (dollars)

Résultats stratégiques, programmes et services internes	2012-2013 Dépenses	2013-2014 Dépenses	2014-2015 Dépenses projetées ³	2015-2016 Budget principal des dépenses	2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
Résultat stratégique 1 : Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens							
Opérations policières	1 913 573 311	1 761 000 036	1 658 438 221	1 585 420 286	1 585 420 286	1 577 463 693	1 577 447 418
Services canadiens d'application de la loi	260 304 114	241 130 536	259 779 813	177 934 590	177 934 590	177 890 590	177 890 590
Total partiel	2 173 877 425	2 002 130 572	1 918 218 034	1 763 354 876	1 763 354 876	1 755 354 283	1 755 338 008
Résultat stratégique 2 : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale							
Opérations policières internationales	61 606 341	53 068 140	56 858 838	52 395 181	52 395 181	52 432 867	52 432 867
Culture et patrimoine de la police canadienne	13 058 519	13 359 752	12 341 985	10 929 545	10 929 545	10 929 545	10 929 545
Total partiel	74 664 860	66 427 892	69 200 823	63 324 726	63 324 726	63 362 412	63 362 412
Résultat stratégique 3 : Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité							
Paiements de transfert	134 622 883	147 142 744	162 970 517	177 864 933	182 430 125	203 168 538	226 050 804
Total partiel	134 622 883	147 142 744	162 970 517	177 864 933	182 430 125	203 168 538	226 050 804
Services internes – Total partiel	741 234 191	676 679 488	743 387 976	625 513 161	633 013 161	643 213 134	633 181 024
Total	3 124 399 359	2 892 380 696	2 893 777 350	2 630 057 696	2 642 122 888	2 665 098 367	2 677 932 248



Les dépenses prévues de la GRC en 2015-2016 se chiffrent à 2,642 milliards de dollars. Environ 1,585 milliard de dollars, soit 60 % des dépenses, sont affectés aux activités policières de première ligne qui concourent à l'atteinte du résultat stratégique visant à réduire les activités criminelles touchant les Canadiens. Ces ressources sont affectées à la Police fédérale, au soutien technique et opérationnel essentiel à la prestation de services policiers efficaces et axés sur le renseignement et aux services fournis aux provinces et territoires, aux municipalités et aux collectivités des Premières nations en vertu d'ententes sur les services de police. Par ailleurs, 230,3 millions de dollars sont alloués aux services de soutien policier offerts par la GRC à la grande communauté canadienne chargée de l'application de la loi et aux missions policières à l'étranger. Les dépenses prévues de la GRC comportent aussi 182,4 millions de dollars pour les paiements de transfert, alloués à 90 % à l'indemnisation des membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions. Le reste des fonds est affecté aux services internes, qui fournissent des programmes et une infrastructure d'appui aux activités policières, de même qu'à l'École de la GRC et à divers paiements législatifs.

Avec l'entrée en vigueur de la *Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada*, la GRC observera une augmentation de son financement par rapport à

l'année dernière pour la mise en œuvre des nouveaux processus de gestion des RH. Par ailleurs, nous poursuivrons le travail au soutien du plan d'action Par-delà les frontières en y ajoutant 9,5 millions de dollars pour la mise en œuvre des engagements pour les opérations policières transfrontalières intégrées. Il faut s'attendre à d'autres augmentations de dépenses pour couvrir les paiements faits à partir de la subvention pour l'indemnisation des membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions. Comme il est dit dans les rapports financiers trimestriels et dans le Budget principal des dépenses, les paiements à partir de la subvention devraient continuer d'augmenter en raison du nombre de membres qui touchent des prestations de pensions d'invalidité et de l'augmentation annuelle imputable à l'indexation des prestations de pensions d'invalidité. Il est tenu compte de ces augmentations attendues dans les dépenses prévues des années à venir. Les augmentations des pouvoirs budgétaires de la GRC sont contrebalancées par le transfert continu de 39,7 millions de dollars à Services partagés Canada (SPC) en raison de sa création.

Les dépenses prévues reflètent le Budget principal des dépenses bonifié des fonds additionnels attendus en cours d'année des budgets supplémentaires. D'autres renseignements figureront dans les budgets supplémentaires pour 2015-2016.

HARMONISATION DES DÉPENSES AVEC LE CADRE PANGOUVERNEMENTAL

Harmonisation des dépenses prévues pour 2015-2016 avec le cadre pangouvernemental⁴ (en dollars)

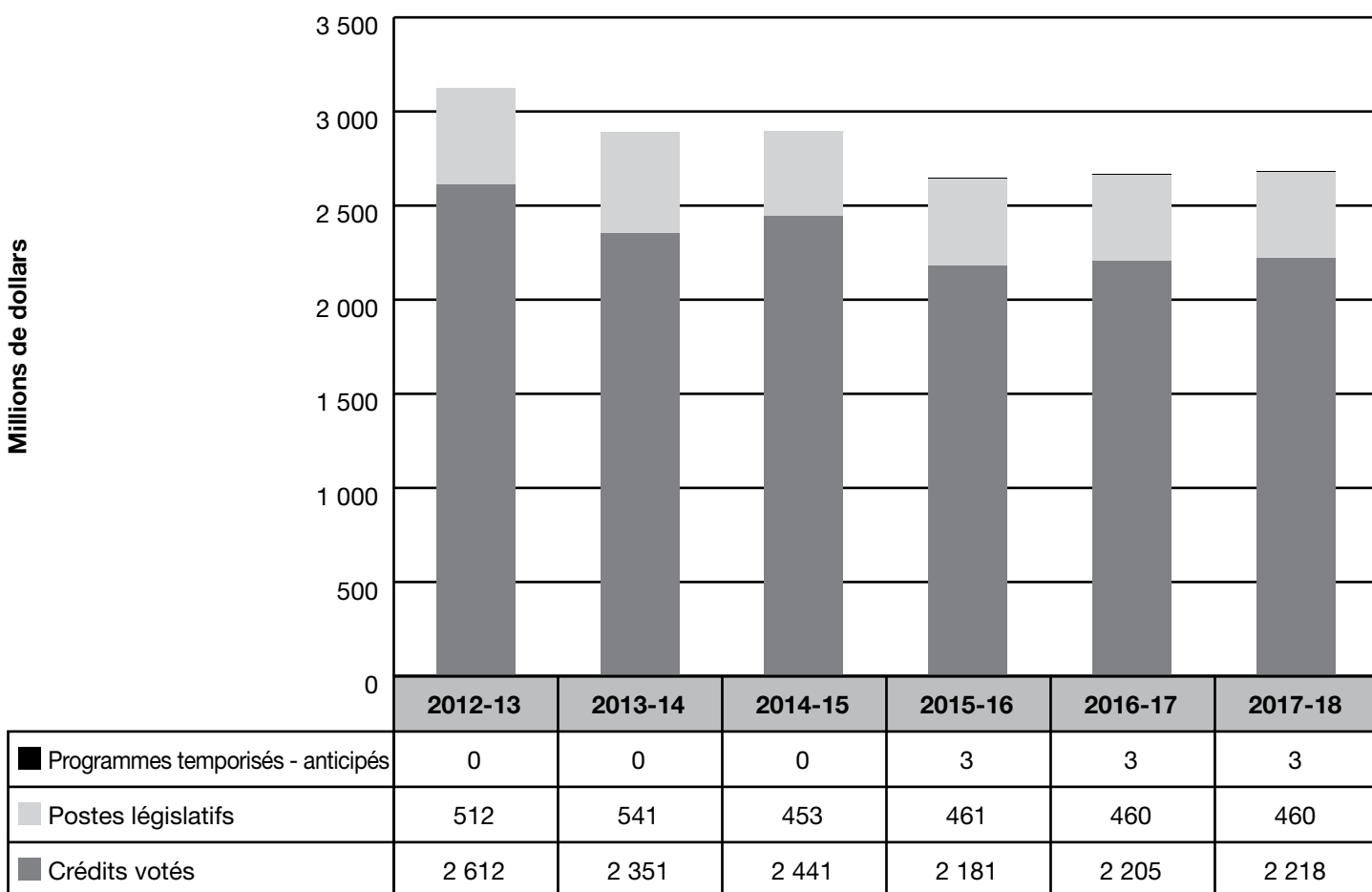
Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	2015-2016 Dépenses prévues
Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens	1.1 Opérations policières	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	1 585 420 286
	1.2 Services canadiens d'application de la loi	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	177 934 590
Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale	2.1 Opérations policières internationales	Affaires internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	52 395 181
	2.2 Culture et patrimoine de la police canadienne	Affaires sociales	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	10 929 545
Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité	3.1 Paiements de transfert	Affaires économiques	La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens	182 430 125



Total des dépenses par secteurs de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	182 430 125
Affaires sociales	1 774 284 421
Affaires internationales	52 395 181
Affaires gouvernementales	S.O.

TENDANCES RELATIVES AUX DÉPENSES DU MINISTÈRE



Pour la période de 2012-2013 à 2017-2018, les dépenses réelles et prévues fluctuent entre 3,124 milliards de dollars en 2012-2013 et 2,630 milliards de dollars en 2015-2016. Cette variation est le résultat de plusieurs facteurs, exposés ici.

Les dépenses entre 2012-2013 et 2013-2014 ont chuté de 3,1 milliards à 2,9 milliards de dollars, baisse attribuable en grande partie aux dépenses ponctuelles liées à la liquidation des indemnités de départ en 2012-2013. En faisant abstraction de ce facteur, on observe en fait une légère augmentation en 2013-2014, attribuable aux augmentations des dépenses salariales, à la subvention pour indemniser les membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions et aux heures supplémentaires imputables à des besoins opérationnels, comme les inondations en Alberta en 2013. Ces augmentations sont contrebalancées par la tendance à la baisse des dépenses, fruit de l'engagement de la GRC à réaliser les économies ciblées pour elle dans le Plan d'action pour la réduction du déficit (PAR) annoncé dans le Plan d'action économique de 2012. On trouve d'autres explications des variations sur 12 mois dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014.

La prévision des dépenses pour 2014-2015 dépasse de 9 % les dépenses prévues pour 2015-2016, en partie parce que les chiffres pour 2014-2015 incluent l'affectation de fonds temporaires en lien avec le report des budgets de fonctionnement et d'immobilisations, les dépenses prévues de traitement et les transferts interministériels en cours d'exercice.

Les dépenses prévues pour 2015-2016 correspondent au Budget principal des dépenses de 2,630 milliards de dollars, bonifié du financement demandé dans la présentation pour le Programme d'infrastructure fédéral et des augmentations attendues pour les octrois et l'indexation des prestations de pensions à partir de la subvention pour indemniser des membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions. D'autre part, le financement lié au renouvellement attendu de la Stratégie nationale de lutte contre la contrefaçon au-delà de la temporisation a été inclus dans le Diagramme de l'évolution des dépenses ministérielles aux fins d'illustration. La GRC demandera aussi en cours d'exercice le financement nécessaire aux ressources supplémentaires demandées par les provinces, les territoires et les municipalités pour la prestation de services policiers; toutefois, aucune somme n'a été incluse dans les dépenses prévues sans une confirmation de ces besoins. D'autres renseignements seront donnés dans les budgets supplémentaires de 2015-2016.

BUDGET DES DÉPENSES PAR CRÉDIT VOTÉ

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits de la GRC, veuillez consulter le *Budget principal des dépenses 2015-2016*⁵ sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.



SECTION II :

ANALYSE DES PROGRAMMES PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE



RÉSULTAT STRATÉGIQUE 1 | Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens

PROGRAMME 1.1 | Opérations policières

DESCRIPTION

Aux termes de la *Loi sur la GRC*, ce programme fournit aux Canadiens des services de police aux niveaux fédéral, provincial et municipal et dans les collectivités autochtones. Comme le précise la *Loi sur la GRC*, ces services comprennent toutes les fonctions des agents de la paix en ce qui concerne le maintien de la paix, la prévention du crime et des infractions aux lois fédérales et à celles en vigueur dans la province où ils peuvent être employés, et l'arrestation des criminels, des contrevenants et des autres personnes pouvant être légalement mises sous garde; l'exécution de tous les mandats — ainsi que les obligations et services s'y rattachant — qui peuvent, aux termes de la *Loi sur la GRC*, des autres lois fédérales ou de celles en vigueur dans une province, être légalement exécutés par des agents de la paix; ainsi que les autres attributions déterminées par le gouverneur en conseil ou le commissaire. Les activités générales d'application de la loi qui viennent

s'ajouter aux activités de sensibilisation menées par les employés de la GRC auprès du public, d'entreprises et d'autres ministères ou organismes du Canada, font que ce programme contribue à un Canada sécuritaire et sécurisé. On citera par exemple les séances d'information sur la prévention de la criminalité, la sécurité nationale, la criminalité financière, le crime organisé et les drogues, que la GRC anime afin de réduire la victimisation des Canadiens. En outre, ce programme voit à la protection des personnes désignées et à la sécurité lors d'événements majeurs, ce qui a pour effet d'atténuer les menaces possibles à l'égard de la population canadienne. Enfin, ce programme offre un soutien opérationnel et technique de haut niveau à la collectivité canadienne d'application de la loi. Toutes ces activités contribuent à l'atteinte par la GRC de son but ultime qui est de réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Budget principal des dépenses	2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
1 585 420 286	1 585 420 286	1 577 463 693	1 577 447 418

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
21 650	21 650	21 650



Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Réduction du taux de criminalité et de la gravité des actes criminels	Pourcentage de Canadiens qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Je suis satisfait de la contribution de la GRC à un Canada sécuritaire et sécurisé »	80 %	31 mars 2016
	Réduction de l'indice de gravité de la criminalité au Canada, dans les territoires de compétence de la GRC	96	31 mars 2016
	Réduction du taux de criminalité par habitant au Canada, dans les territoires de compétence de la GRC	8 854	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

La GRC est déterminée à fournir des programmes, des politiques et des outils de la plus haute qualité pour soutenir l'application de la loi, la prévention et les activités d'éducation à l'appui des services de police de première ligne. Le commissaire a demandé la tenue d'un examen interne approfondi sur les meurtres et les tentatives de meurtre de membres de la GRC survenus à Moncton (Nouveau-Brunswick), en juin 2014, et des plans d'action seront élaborés pour répondre aux recommandations qui en découleront. La mise en œuvre de ces recommandations constituera une priorité en 2015-2016, et le Rapport ministériel sur le rendement rendra compte des progrès réalisés à cet égard.

En collaboration avec Sécurité publique Canada et le Centre canadien de la statistique juridique, la GRC s'emploiera à élaborer des indicateurs de rendement standards pour la police nationale. Les mesures traditionnelles du rendement de la police, qui comprennent les taux de criminalité, les taux de classement des affaires, et l'indice de gravité de la criminalité, ne reflètent pas entièrement la charge de travail policier du point de vue de l'efficacité et de l'efficacités. Par conséquent,

les ministères chargés de l'application de la loi au Canada ont recueilli des renseignements et ont établi des rapports sur le rendement qui, souvent, ne se comparent pas entre eux d'un territoire de compétence à un autre. Des consultations auront lieu tout au long de l'exercice, et les renseignements recueillis seront utilisés pour établir des mesures de rendement de la police et des sources de données.

Sur le plan opérationnel, la GRC mettra l'accent sur les initiatives de prévention du crime au niveau local. Le projet des agents de programmes communautaires sera étendu à d'autres régions au Canada, en raison du rôle important que joue ce programme dans la lutte contre les causes profondes de la criminalité. Les agents de programmes communautaires sont des membres civils dont les activités portent principalement sur la prévention et la réduction du crime au moyen de l'éducation, de l'intervention précoce et de la mobilisation communautaire. Leurs efforts contribueront à établir les priorités locales en matière de prévention de la criminalité et à assurer un lien essentiel entre les opérations de la GRC et les ressources et programmes communautaires.



Sous-programme 1.1.1 Services de police à contrat

DESCRIPTION

Ce sous-programme répond aux besoins des provinces, territoires, municipalités et collectivités autochtones du Canada en matière d'application de la loi en offrant des services de police à toutes les provinces (sauf au Québec et en Ontario), aux trois territoires, à des municipalités et à des collectivités autochtones en vertu d'ententes sur les services de police (ESP) conclues entre Sécurité publique Canada et les administrations clientes pour la prestation de services par la GRC. Les ESP comprennent l'Entente sur les services de police provinciaux (ESPP), l'Entente sur les services de police municipaux (ESPM) et l'Entente communautaire tripartite (ECT), et les coûts des services de police sont répartis entre les gouvernements parties à l'entente. Les services offerts par la GRC comprennent l'exécution des lois canadiennes en vertu des diverses lois fédérales et provinciales, notamment le *Code criminel*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les*

adolescents et les lois provinciales. Le modèle de police contractuelle de la GRC est un moyen efficace de lutter contre les crimes qui touchent plusieurs territoires de compétence et dont la nature est changeante, et d'offrir des services de police uniformes aux collectivités canadiennes. Ce sous-programme offre aux collectivités un service de police efficace et hautement qualifié qui peut enquêter de façon homogène sur les priorités locales qui pourraient avoir des liens avec les enquêtes provinciales, nationales et internationales. Cette grande réserve de policiers hautement qualifiés répartis d'un bout à l'autre du pays permet à la GRC de déployer rapidement et efficacement un grand nombre de ressources prêtes à intervenir rapidement en cas d'urgence de première ligne et d'incident critique, et de mener à bien des activités d'enquête, de répression et de prévention ainsi que de police communautaire et de réduction de la criminalité.

Ressources financières budgétaires (en dollars)⁶

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
684 685 468	680 200 878	680 200 878

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
15 533	15 533	15 533

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les Canadiens ont accès à des services de police contractuels de qualité	Pourcentage du nombre total de jeunes qui pouvaient être accusés mais ne l'ont pas été	60 %	31 mars 2016
	Augmentation du taux pondéré de résolution de crimes par la GRC	42,12	31 mars 2016
	Augmentation des taux de résolution traditionnels de la GRC (non pondérés)	Plus de 48	31 mars 2016



FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Les Services de police à contrat poursuivront la mise en œuvre d'une stratégie nationale visant à réduire le nombre de conducteurs aux facultés affaiblies sur les routes du Canada, en accordant une attention particulière à la menace croissante que constitue la conduite avec les facultés affaiblies par la drogue. Pour atteindre ces objectifs de rendement, la GRC offrira une nouvelle formation sur l'appareil de détection approuvé FST ©Alco-Sensor utilisé pour dépister les délits de conduite avec les facultés affaiblies. De plus, elle évaluera des appareils de dépistage simultané de drogue dans la salive qui permettent de déceler les drogues, afin de déterminer leur utilisation potentielle pour lutter contre la conduite avec les facultés affaiblies par la drogue au Canada. Des journées de sensibilisation à l'échelle nationale seront coordonnées au sein des divisions de la GRC pour continuer à sensibiliser le public aux dangers de la conduite avec les facultés affaiblies.

La GRC continuera également de concentrer ses efforts sur la réduction de l'implication des jeunes dans des activités délictueuses, tant à titre de victimes que de délinquants.

La Stratégie nationale sur la jeunesse de la GRC appuie les interventions à long terme auprès des jeunes, délinquants et victimes, qui sont conformes au droit pénal tel qu'il s'applique aux jeunes, et qui visent à remédier aux facteurs sous-jacents de la criminalité. Quatre thèmes principaux ont été jugés prioritaires pour 2015-2016 : l'intimidation et la cyberintimidation, la conduite avec les facultés affaiblies et les distractions au volant, la consommation de substances intoxicantes et la violence chez les jeunes. La Stratégie nationale sur la jeunesse sera mise à jour au cours de l'année pour s'assurer que les initiatives nationales s'attaquent aux questions prioritaires auxquelles les jeunes sont confrontés. Tout au long de ce processus, on sollicitera la participation des jeunes, par l'intermédiaire des Centres de prévention du crime chez les jeunes et des vidéoconférences interactives tenues dans le cadre de la série « DiscussionsGRC ».

Le sous-programme examinera et modernisera ses politiques, sa formation et son équipement afin de s'harmoniser avec la technologie émergente. Les politiques opérationnelles et les normes de formation connexes seront mises à jour, en accordant

une attention particulière aux carabines de patrouille et au Programme de déploiement rapide pour action immédiate (DRAI). Le déploiement immédiat et rapide des ressources de l'application de la loi en situation de menace active susceptible, en cas de délai d'intervention de la part de la police, d'entraîner la mort de personnes innocentes ou des lésions corporelles graves, est défini dans le Programme de DRAI. Les tactiques de DRAI seront utilisées lorsque les membres répondront à des situations uniques et volatiles et ne pourront pas compter sur les lignes de temps et les méthodes traditionnelles d'intervention, telles que le déploiement des groupes tactiques d'intervention. Le projet de recherche sur la caméra vidéo corporelle sera également réalisé pour déterminer si cet outil offrirait au public canadien une transparence et une reddition des comptes accrues, tout en offrant une protection supplémentaire aux policiers. Dans toutes ces initiatives, la GRC accordera une attention particulière aux questions touchant la protection des renseignements personnels, les questions de droit et la rétention des données.

La prévalence croissante des manifestations en réponse aux enjeux politiques et environnementaux a été un catalyseur pour la GRC dans la définition de son approche, qui porte une attention particulière aux besoins culturels lors de manifestations impliquant des peuples et des collectivités autochtones. Un cadre opérationnel portant sur les manifestations pacifiques et les manifestations criminelles sera élaboré. Ce cadre visera à promouvoir une approche cohérente, éclairée, souple et judicieuse sur le plan opérationnel, afin de prévenir ou de résoudre les conflits et de composer avec les crises d'ordre public. Plus important encore, le cadre favorisera le respect des différences, des points de vue et des intérêts de toutes les parties touchées, tout en mettant l'accent sur la résolution des conflits et l'élaboration d'une stratégie visant à minimiser le recours à la force. En 2015-2016, la GRC s'emploiera à mettre le cadre en œuvre et offrira de la formation à ses membres de première ligne dans toutes les divisions. Cette formation fera connaître la philosophie de la GRC en matière d'intervention lors de manifestations, renseignera les membres sur des questions de droit et de politiques et offrira une formation localisée sur la culture autochtone.



Sous-sous-programme 1.1.1.1 Services de police provinciaux et territoriaux

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme répond aux besoins des provinces et des territoires en matière d'application de la loi en offrant des services de police à toutes les provinces (sauf au Québec et en Ontario) et aux trois territoires, conformément à des ententes sur les services de police (ESP) conclues entre Sécurité publique Canada et les administrations clientes pour la prestation de services par la GRC. Les coûts des services de police sont répartis entre les gouvernements fédéral et

provinciaux ou territoriaux. Les services offerts par la GRC comprennent l'exécution des lois canadiennes en vertu des diverses lois fédérales et provinciales, notamment le *Code criminel*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et les lois provinciales. Ce sous-sous-programme assure une présence policière dans certains aéroports, à titre de fournisseur de services de police contractuels aux autorités aéroportuaires comme le prévoit le *Règlement canadien sur la sûreté aérienne*, afin de protéger les voyageurs ainsi que les infrastructures de transport.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
555 152 488	550 667 898	550 667 898

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
9 677	9 677	9 677

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Services de police provinciaux et territoriaux fournis en vertu de contrats.	Pourcentage de clients des services de police contractuels dans les provinces et territoires qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « La GRC fournit des services de haute qualité »	80 %	31 mars 2016
	Pourcentage de clients des services de police contractuels dans les provinces et territoires qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Nous sommes satisfaits de la gestion et de la tenue à jour des ententes de services de police provinciaux et territoriaux »	100 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Comme le mentionnent les d'ententes sur les services de police (ESP) signées en 2012, la GRC continuera de travailler avec Sécurité publique Canada et les autres services de police afin d'accroître la responsabilisation. L'objectif principal de ces ententes est de moderniser les relations entre le gouvernement fédéral, les administrations contractantes et la GRC. Ces relations reposent sur le renforcement de la gouvernance et de la responsabilisation, ainsi que sur l'amélioration de la production de rapports sur les coûts et les enjeux qui touchent les services de police. De plus, des mécanismes ont été instaurés pour que soit précédée d'une consultation véritable toute

décision susceptible de modifier le coût, la qualité, la capacité ou la gouvernance des services de police. Ces efforts sont coordonnés par le Comité de gestion des contrats, qui veille à ce que tous les partenaires et tous les intervenants participent activement au processus.

Dans le cadre des ententes sur les services de police provinciaux, des rapports et des plans financiers pluriannuels ont été mis en place chaque année pour la planification des secteurs clés, comme les ressources humaines, le logement, l'équipement, l'administration de la division et les autres coûts



directs et indirects, de même que les projets d'immobilisations spéciaux. Ces plans sont élaborés pour toutes les divisions de la GRC ainsi que pour les programmes nationaux, y compris la formation et le recrutement des cadets et le dressage des chiens de police, afin d'assurer la responsabilisation et la transparence,

conformément aux ententes sur les services de police. Les responsables du sous-sous-programme continueront de travailler à l'élaboration de ces plans annuels en 2015-2016, en vue de répondre aux demandes liées aux services de police contractuels partout au Canada.

Sous-sous-programme 1.1.1.2 Services de police municipaux

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme répond aux besoins des municipalités du Canada en matière d'application de la loi en offrant des services de police à des municipalités en vertu d'ententes sur les services de police (ESP) conclues entre Sécurité publique Canada et les administrations clientes quant à la prestation de services par la GRC. Les coûts des services de police sont

répartis entre les gouvernements fédéral et les administrations municipales. Les services offerts par la GRC comprennent l'exécution des lois canadiennes en vertu des diverses lois fédérales et provinciales, notamment le *Code criminel*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, les lois provinciales et les règlements municipaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
107 630 382	107 630 382	107 630 382

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
5 390	5 390	5 390

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Services de police municipaux fournis en vertu de contrats	Pourcentage de clients des services de police contractuels dans les municipalités qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « La GRC fournit des services de haute qualité »	80 %	31 mars 2016
	Pourcentage de clients des services de police contractuels dans les municipalités qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Nous sommes satisfaits de la gestion et de la tenue à jour des ententes de services de police municipaux »	100 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Dans le cadre des ententes sur les services de police municipaux mises en œuvre en 2012, la GRC continuera de tisser des liens solides avec les partenaires contractuels municipaux. De concert avec les municipalités, le sous-sous-programme utilisera le plan de rendement annuel, ainsi qu'un processus interne de gestion et de planification du rendement, pour établir les objectifs visés,

les initiatives et les risques pour chaque détachement de la GRC. Grâce à ce processus de consultation véritable, on veillera à ce que les secteurs prioritaires soient traités tout au long de l'exercice 2015-2016. En outre, des représentants municipaux feront partie du comité de gestion des services de police à contrat, dans le but d'accroître les niveaux de satisfaction des services de la GRC.



Sous-sous-programme 1.1.1.3 Services de police autochtones

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme répond aux besoins des collectivités et des peuples autochtones en matière d'application de la loi en vertu d'ententes communautaires tripartites (ECT) et du Programme des services de police des Premières nations. Les coûts sont répartis entre les gouvernements fédéraux,

provinciaux et territoriaux. Les services offerts par la GRC comprennent l'exécution des lois canadiennes en vertu des diverses lois fédérales et provinciales, notamment le *Code criminel*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, les lois provinciales et les règlements des bandes.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
21 902 598	21 902 598	21 902 598

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
466	466	466

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des services de police et de soutien sont fournis aux collectivités autochtones	Pourcentage d'Autochtones, de dirigeants autochtones et de partenaires des services de police contractuels qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « La GRC contribue à la santé et à la sécurité des peuples autochtones »	80 %	31 mars 2016
	Proportion d'Autochtones ayant signalé avoir été victimes d'un crime au cours d'une période de 12 mois	34 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

La GRC continuera de concevoir et de mettre au point des options pour une prestation de services de police améliorée, afin de respecter la culture des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Le Programme des gendarmes communautaires complète et appuie le travail des gendarmes aux Services généraux, et vise principalement la prévention du crime, la réduction de la criminalité et la mobilisation des collectivités. Ces agents de la paix armés en uniforme possèdent une bonne connaissance des collectivités qu'ils servent, y compris de la langue, de la culture et du milieu géographique. De plus, ces membres ont la capacité de fournir aux membres de la GRC un appui tactique ainsi qu'un soutien à l'exécution de la loi et aux enquêtes, au besoin. Une troupe de gendarmes communautaires entreprendra une formation à la Division Dépôt, à Regina (Saskatchewan), au cours de 2015-2016.

Pour répondre aux besoins des collectivités autochtones et au problème des personnes portées disparues, la GRC a achevé l'élaboration de la Stratégie canadienne sur les personnes disparues. La stratégie comporte quatre volets : faire preuve de responsabilisation, créer des partenariats, soutenir les familles et accroître la sensibilisation. Pour appliquer cette stratégie, la GRC a renouvelé sa politique sur les personnes disparues et les pratiques exemplaires en matière d'enquête normalisée, et continuera, de concert avec les intervenants communautaires concernés, à déployer des efforts au chapitre de la prévention.

En outre, la GRC a dressé un aperçu opérationnel national des femmes autochtones disparues et assassinées. Le rapport étant achevé, les efforts seront maintenus pour les quatre volets suivants : redoubler d'effort en ce qui concerne les cas non



résolus, cibler les efforts de prévention, hausser la sensibilisation chez la population et augmenter les données disponibles. En 2015-2016, la priorité sera accordée à la prévention de la violence dans les collectivités vulnérables : grâce aux statistiques de la GRC sur la criminalité, on se concentrera sur 10 secteurs qui relèvent de la GRC et qui sont jugés comme étant les plus vulnérables. Des stratégies de prévention seront élaborées au

niveau du détachement en vue de remédier aux facteurs sous-jacents qui font que certaines personnes sont la cible d'actes de violence et à la criminalité. Ce travail nécessitera la participation de plusieurs partenaires et ordres de gouvernement, dont Sécurité publique Canada, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, Condition féminine Canada, Santé Canada et le ministère de la Justice.

Sous-programme 1.1.2 Police fédérale

DESCRIPTION

En vertu de la *Loi sur la GRC* et du *Règlement de la GRC*, ce sous-programme assure l'exécution des lois fédérales et la protection de la sécurité nationale du Canada et de ses institutions, ainsi que des dignitaires canadiens et étrangers. Pour ce faire, il exécute les lois fédérales; recueille des renseignements criminels; mène des enquêtes criminelles; sécurise les frontières du Canada; et assure la sécurité des événements majeurs, des représentants de l'État, des dignitaires, des missions étrangères et des missions à l'étranger. La Police fédérale veille à la sécurité publique et préserve l'intégrité des régimes politique et économique du Canada en enquêtant sur le crime organisé et les crimes graves, les crimes économiques (y compris la corruption) et les activités criminelles qui posent une menace à la sécurité du Canada, comme le terrorisme,

l'espionnage et la prolifération. Ce sous-programme assure aussi la gouvernance, la reddition de comptes et la responsabilités pour le compte de la GRC en assurant la supervision, la gestion, la hiérarchisation et la direction des enquêtes criminelles fédérales, dans le respect de la Directive ministérielle et des politiques de la GRC; il conçoit, collige et coordonne l'information reçue de partenaires et de clients au soutien d'enquêtes criminelles; il met en œuvre l'assurance de la qualité afin de protéger l'intégrité de la gestion des dossiers; il supervise l'élaboration et la mise en œuvre des exigences de planification et d'administration de la Police fédérale; et il analyse et élabore la position politique pour une variété de dossiers qui ont des répercussions sur les activités d'enquêtes criminelles de la Police fédérale de la GRC.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
734 167 840	730 695 837	730 679 562

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
4 929	4 929	4 929

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La sécurité publique ainsi que l'intégrité politique et économique du Canada sont protégées	Pourcentage de cas résolus au palier fédéral (sans compter les crimes non élucidés)	100 %	31 mars 2016



FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Au cours des trois dernières années, une restructuration complète du modèle de prestation des services de police fédérale a été élaborée et instaurée. Comme la mise en œuvre de ce nouveau modèle continue à prendre forme, il sera primordial de maintenir et de soutenir le développement continu d'experts en la matière. En s'appuyant sur les recherches menées en 2014-2015, la police fédérale élaborera un cadre générique pour gérer le talent au sein de la GRC et prévoir les changements et les défis en matière de ressources humaines, y compris la planification de la relève, en vue de maintenir un haut niveau d'expertise en la matière. Les dernières discussions ont souligné la nécessité de renforcer les connaissances opérationnelles de base. Par conséquent, un plan sur les techniques d'enquête de base, comme les techniques d'entrevue et d'interrogatoire, le traitement par l'agent ainsi que le témoignage devant un tribunal, sera élaboré et mis en œuvre en 2015-2016.

La possibilité d'accéder aux données opérationnelles et de les utiliser est également essentielle à l'avancement des opérations

de la police fédérale. Une collecte et une analyse des données ainsi qu'une stratégie de communication améliorées aideront le sous-programme à exposer ses données en matière de rendement aux Canadiens et aux partenaires nationaux et internationaux. Cela permettra également d'appuyer la prise de décisions opérationnelles et stratégiques par les cadres supérieurs. À cette fin, la GRC met en œuvre des mécanismes pour améliorer la collecte et l'analyse des données. De plus, en 2015-2016, la police fédérale automatisera et simplifiera un certain nombre de formules opérationnelles clés pour améliorer l'efficacité et la fiabilité globale des données.

Enfin, le rendement global du programme fera l'objet d'un suivi au moyen du pourcentage d'affaires fédérales classées⁷. La GRC utilise les taux d'affaires classées⁸ comme indicateur de son efficacité dans la lutte contre les actes criminels signalés à la police. L'analyse au fil des ans des taux d'affaires classées favorise une gestion du rendement plus transparente.

Sous-sous-programme 1.1.2.1 Enquêtes générales à la Police fédérale

DESCRIPTION

En vertu de la *Loi sur la GRC*, du *Code criminel du Canada* et d'autres lois fédérales, ce sous-sous-programme contribue à la sécurité du Canada, des Canadiens et des intérêts canadiens par la prévention, la détection, la perturbation et la réaction aux activités criminelles. Ce sous-sous-programme mise sur une stratégie intégrée fondée sur l'information provenant du renseignement, du public, de partenaires et d'intéressés, afin

de répondre aux plaintes et d'atténuer la vulnérabilité aux activités criminelles grâce à des enquêtes en territoire canadien et aux frontières. De l'aide est fournie à la population, aux ministères, aux intéressés et aux organismes s'ils ont des plaintes ou des demandes en lien avec le *Code criminel du Canada* ou d'autres lois fédérales.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
236 880 044	236 880 044	236 880 044

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
1 602	1 602	1 602

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Prévenir, décourager et réprimer la criminalité intérieure et transfrontalière	Pourcentage de crimes intérieurs résolus	100 %	31 mars 2016
	Pourcentage de crimes transfrontaliers résolus	100 %	31 mars 2016



FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

L'intégrité de la frontière canadienne continuera d'être une priorité pour la GRC. La mesure de l'efficacité globale des initiatives transfrontalières sera soutenue par la collecte, l'analyse et le signalement des taux d'affaires intérieures classées par rapport aux taux d'affaires liées à la frontière classées. Ces données relatives au rendement fourniront des renseignements sur la nature et l'étendue des crimes commis le long ou loin des frontières canadiennes, ainsi que sur le succès relatif aux efforts déployés pour remédier à ces incidents.

Au cours des prochaines années et dans le cadre du Project d'amélioration de la technologie de l'intégrité des frontières, la GRC créera un Centre de renseignement géospatial et de répartition automatisée et mettra en œuvre toute une gamme d'appareils de détection connexes permettant de mieux déceler les passages illicites de la frontière dans les zones à risque élevé, depuis la frontière entre le Québec et le Maine jusqu'à Oakville en Ontario.⁹ En 2015-2016, la GRC consultera les intervenants, effectuera d'autres visites des lieux et dressera des plans pour la mise en place de ces détecteurs. En outre, la GRC et l'ASFC termineront l'élaboration d'un protocole

d'entente exhaustif pour faciliter la mise en commun des opérations, des enquêtes et des renseignements. Les deux agences mettront également sur pied un processus commun de planification et d'établissement de priorités afin de mieux coordonner les efforts liés à l'intégrité des frontières.

Comme l'indique le *Plan d'action Par-delà la frontière*, le sous-sous-programme poursuivra ses travaux de mise au point d'un système binational de communication radio interopérable entre les responsables canadiens et américains d'application de la loi à la frontière. Le système permettra aux organismes d'application de la loi de coordonner les enquêtes grâce à l'établissement d'interconnexions radio entre les emplacements au Canada et ceux aux États-Unis. Également dans le cadre du *Plan d'action*, une équipe d'organismes d'application de la loi canadiens et américains continuera à travailler à la réalisation de plusieurs des objectifs liés à la connaissance de la situation, ce qui permettra ainsi de cerner les lacunes et les vulnérabilités, de prioriser la correction des lacunes et d'établir un processus pour coordonner l'acquisition et l'installation conjointes de la technologie le long de la frontière.

Sous-sous-programme 1.1.2.2 Enquêtes par projet à la Police fédérale

DESCRIPTION

En vertu du *Code criminel du Canada*, de la *Loi sur les infractions en matière de sécurité*, de la *Loi sur la protection de l'information*, du *Règlement sur les précurseurs* et d'autres lois fédérales, ce sous-sous-programme contribue à la sécurité du Canada, des Canadiens et des intérêts canadiens par la prévention, la détection, la perturbation et la réaction aux menaces criminelles. Ce sous-sous-programme mène des enquêtes criminelles d'envergure sur des crimes graves et sur

le crime organisé afin d'en atténuer les répercussions sur le Canada et sur les intérêts canadiens; sur des crimes financiers afin de préserver l'intégrité de l'économie, du gouvernement et de l'appareil financier du Canada; et sur les menaces contre la sécurité nationale afin de soutenir et de protéger la sécurité nationale du Canada. Ces enquêtes sont coordonnées par des équipes chargées de projets inspirées des principes de gestion des cas graves.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
275 216 229	273 501 217	273 501 217

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
1 838	1 838	1 838



Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Prévenir, écarter et contrer les menaces à la sécurité nationale et à l'intégrité de l'économie canadienne	Pourcentage des enquêtes par projet relatives à la sécurité nationale ayant abouti	100 %	31 mars 2016
	Pourcentage des enquêtes par projet relatives à la criminalité financière résolues	100 %	31 mars 2016
	Pourcentage des enquêtes par projet relatives aux crimes graves et au crime organisé résolues	100 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Instauré en 2012-2013, l'outil d'établissement des priorités de la GRC continuera d'offrir une orientation pour les grands projets d'enquêtes fédérales, ainsi qu'un moyen de surveillance. Dans sa troisième année de mise en œuvre, la matrice de notation sera redéfinie pour garantir que les ressources fédérales sont axées sur la lutte contre les menaces les plus graves, et s'assurer que les ressources peuvent être transférées des priorités faibles aux priorités élevées. Ces améliorations apportées à la matrice de notation feront en sorte que l'on accorde une importance accrue à la corruption des institutions publiques ou nationales ainsi qu'à la cybercriminalité.

L'établissement des priorités des ressources policières fédérales a été fait de manière à déterminer les priorités qui ont les répercussions les plus fortes sur les secteurs jugés comme ayant le plus d'importance pour la protection des Canadiens ainsi qu'à protéger l'intégrité des systèmes économiques et politiques du Canada. La collecte et l'analyse de données ainsi que la présentation de rapports concernant les efforts consacrés aux dossiers de la sécurité nationale, des crimes graves et du crime organisé, de même que les enquêtes liées à la criminalité financière, permettront d'analyser les succès du sous-sous-programme en ce qui a trait à la lutte contre le crime, à la nature et au niveau des investissements, aux techniques d'enquête et aux partenariats.

Dans le cadre du remaniement du sous-programme de la police fédérale, les Opérations criminelles de la police fédérale ont été créées pour assurer la surveillance de toutes les enquêtes de niveau 1 (priorité élevée) et de niveau 2 (prioritaires) liées à

la sécurité nationale, aux crimes graves, au crime organisé et à la criminalité financière. Les Opérations criminelles de la police fédérale ont également été chargées de diriger certaines activités à risque élevé et certains événements émergents. En 2015-2016, les Opérations criminelles de la police fédérale mettront en œuvre un nouveau cadre de gouvernance pour fournir une capacité accrue en matière de conformité et de surveillance des enquêtes liées aux crimes graves, au crime organisé et à la criminalité financière. Le modèle de gouvernance de la sécurité nationale demeurera en vigueur pour toutes les enquêtes liées à la sécurité nationale.

En plus des activités de prévention et d'application de la loi, le sous-sous-programme mènera un examen des politiques opérationnelles actuelles pour s'assurer que ces politiques sont harmonisées aux mesures prises et qu'elles fournissent des directives précises pour surmonter les difficultés liées aux voyageurs à haut risque. L'approche de la GRC qui vise à empêcher les Canadiens de se livrer à des activités terroristes lors de voyages à l'étranger sera axée sur la coordination des mesures interministérielles, lorsqu'il y a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes ont l'intention de quitter le Canada en vue de participer à un conflit étranger. En s'appuyant sur le travail du centre des opérations conjointes concernant les voyageurs à risque élevé nouvellement établi, auquel des intervenants clés ont collaboré pour lutter contre le phénomène des voyageurs à haut risque, une évaluation de l'initiative du Groupe de gestion des déplacements à haut risque sera menée pour en examiner la pertinence, le succès et la rentabilité continus.



Sous-sous-programme 1.1.2.3 Renseignements criminels

DESCRIPTION

En vertu de la *Loi sur la GRC* et du *Règlement de la GRC*, ce sous-sous-programme fournit en temps voulu des informations et des renseignements complets, pertinents et de qualité, ainsi qu'une analyse approfondie des menaces criminelles émergentes, afin de rehausser la connaissance de la situation à la GRC et au gouvernement du Canada. Il utilise le partage d'information pour repérer, enquêter, perturber et éliminer des réseaux de crime organisé et des menaces terroristes potentielles au Canada et à l'étranger. Ce sous-sous-programme recrute des

sources humaines qui contribuent de l'information aux enquêtes sur la sécurité nationale et sur les crimes graves et le crime organisé et il fournit du soutien opérationnel aux équipes de la GRC et aux organismes partenaires relativement au recrutement et à la gestion des sources humaines. En outre, ce sous-sous-programme assure la sécurité de l'appareil canadien de transport maritime et des frontières maritimes en exploitant en permanence un centre des opérations pour mettre en commun l'information entre les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
63 100 040	63 100 040	63 100 040

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
432	432	432

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Le processus décisionnel aux échelons local, national et international est soutenu	Pourcentage des produits d'information ou de renseignements élaborés qui sont utilisés pour faire progresser les opérations	100 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Le domaine du renseignement fait partie intégrante du travail quotidien de la GRC. En 2015-2016, la GRC demeurera déterminée à améliorer davantage la diffusion opportune et systématique des produits de renseignements à son public cible. Émanant d'un examen des mécanismes de coordination et de diffusion, le Centre national de coordination du renseignement (CNCR) poursuivra la mise en œuvre de l'Environnement collaboratif intégré (ECI), une plateforme Web sécurisée tournant sur la technologie SharePoint.

Dans la phase de préparation au lancement de ce site de la communauté du renseignement, le CNCR a demandé la participation de représentants de diverses unités du renseignement de la GRC de partout au Canada pour mettre à l'essai les fonctionnalités du site. Une fois cette phase terminée, des fonctionnalités et des sites collaboratifs supplémentaires seront déployés pour soutenir les produits du renseignement et les flux de travail. Des intervenants

internes ont proposé diverses fonctionnalités collaboratives, comme des bibliothèques, des listes d'information, des calendriers, des wikis ainsi qu'une capacité robuste en matière de recherche pour faciliter le repérage et l'accès aux produits du renseignement.

L'élaboration et la mise en œuvre de l'ECI en vue d'assurer la coordination du renseignement nous permettent de nous éloigner de l'utilisation répandue des courriels pour diffuser et produire des renseignements. Cette nouvelle méthode sera axée sur une prise de décisions opérationnelles et améliorera l'échange d'information entre les partenaires internes. Les données relatives au rendement feront aussi l'objet d'un suivi tout au long de l'année, afin de déterminer quels renseignements ont été échangés, dans quel but ils ont été échangés ainsi que la mesure dans laquelle ces données ont contribué à la réussite ultime des activités de la GRC.



Sous-sous-programme 1.1.2.4 Services de protection

DESCRIPTION

En vertu de la *Loi sur la GRC* et du *Règlement de la GRC*, ce sous-sous-programme fournit, au Canada et à l'étranger, les services de sécurité au gouverneur général, au premier ministre, aux ministres fédéraux et aux juges de la Cour suprême du Canada. La GRC assure aussi la sécurité des chefs d'État en visite, des diplomates étrangers au Canada et de leurs résidences, des personnes jouissant d'une protection internationale (PPI) selon la définition qui en est donnée à l'article 2 du *Code criminel*, et des personnes désignées par le ministre de la Sécurité publique à cette fin. La GRC garde et protège les immeubles désignés et autres biens de Sa Majesté la Reine du chef du Canada et dirige et supervise la mise en œuvre d'un cadre de sécurité durable et intégré pour tous les événements

majeurs. Par l'entremise du Programme canadien de protection des transporteurs aériens, il place secrètement des agents tactiques, appelés agents de sûreté à bord (ASB), sur certains vols vers des destinations canadiennes ou internationales. Ce sous-sous-programme est essentiel pour assurer la protection des vols dits « à risque ». En outre, au nom du gouvernement du Canada, il évalue et valide régulièrement les programmes d'ASB étrangers avant que ceux-ci ne placent leurs ASB à bord de vols à destination du Canada. Afin de prévenir et de réagir adéquatement à toute menace ou situation à laquelle ses clients désignés seraient exposés, le sous-sous-programme coordonne des missions de protection et en assure la supervision et la conformité aux politiques établies.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
100 918 878	99 161 887	99 145 612

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
663	663	663

Mesure du rendement

Résultat attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Prévenir et éliminer les menaces pour les événements majeurs	Pourcentage des menaces potentielles pour les Canadiens lors d'événements majeurs ayant été écartées	100 %	31 mars 2016
Prévenir et éliminer les menaces pour les passagers de certains aéronefs immatriculés au Canada	Pourcentage des menaces potentielles pour les passagers à bord de certains aéronefs immatriculés au Canada qui ont été écartées	100 %	31 mars 2016
Prévenir et éliminer les menaces pour les dignitaires canadiens et étrangers	Pourcentage des menaces potentielles pour des dignitaires canadiens et étrangers qui ont été écartées	100 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

En 2015-2016, la GRC entreprendra plusieurs examens et apportera des améliorations organisationnelles pour aider les Services de protection à définir la nature des menaces criminelles et à répondre à ces menaces croissantes et changeantes. Premièrement, le processus d'évaluation de la menace sera modernisé pour les personnes jouissant d'une protection internationale ainsi que pour les événements majeurs, et des améliorations seront apportées aux produits d'évaluation de la menace. Dans le cadre de ces améliorations, de nombreuses consultations auront lieu auprès de partenaires nationaux et internationaux afin de réorganiser les politiques et les procédures actuelles.

Deuxièmement, les Services de protection examineront et réviseront le programme existant de sécurité du ministère afin de s'assurer que le niveau de prestation des services de protection est maintenu pendant les périodes de demande accrue. Troisièmement, la GRC mettra en œuvre un nouveau cadre de gouvernance pour assurer la surveillance et le respect des dispositions normalisées en matière de sécurité. À la fin de 2015-2016, on s'attend à ce que le sous-sous-programme soit entièrement conforme au cadre nouvellement adopté.



En outre, la GRC collaborera avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) pour élaborer et conclure de nouvelles ententes internationales visant le déploiement d'agents de sécurité à bord des aéronefs. Pour faire face aux menaces potentielles, les agents de sécurité à bord des aéronefs étendront la portée de leur déploiement à bord des

aéronefs immatriculés au Canada à destination de pays étrangers. La nature et la portée des activités entreprises pour valider et éliminer les menaces, soit contre des dignitaires, le public lors d'événements majeurs ou certains aéronefs immatriculés, seront recueillies par les Services de protection et présentées dans les futurs *rapports ministériels sur le rendement*.

Sous-sous-programme 1.1.2.5 Engagements publics

DESCRIPTION

En vertu de la *Loi sur la GRC*, ce sous-sous-programme travaille avec les collectivités pour accroître la sécurité publique et pour réduire la victimisation des Canadiens, en mobilisant la population à lutter contre la criminalité au Canada et à en réduire l'influence. En mobilisant divers segments de la population canadienne, la GRC travaille avec des représentants de la collectivité afin de trouver des solutions à ce qui les préoccupe, de se fixer des buts communs et de se

doter d'outils de communication adéquats. En collaboration avec des partenaires gouvernementaux, la GRC participe à plusieurs groupes consultatifs communautaires et organise des ateliers et des discussions sur des sujets touchant la sécurité publique et la diversité culturelle. Ce sous-sous-programme produit des outils de formation et des produits pertinents et au goût du jour à l'intention des policiers afin d'aider à accroître la sécurité publique.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
5 579 117	5 579 117	5 579 117

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
38	38	38

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Réduction de la victimisation des Canadiens	Pourcentage des participants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Grâce à la formation/l'exposé, j'en sais davantage sur les voies du crime organisé/de l'extrémisme violent »	100 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

La GRC possède une vaste expérience de travail dans la prévention du crime, l'approche communautaire ainsi que la formation et la sensibilisation des organismes d'application de la loi et des collectivités à l'échelle du Canada. En 2015-2016, le sous-sous-programme mettra en œuvre un programme de lutte contre l'extrémisme violent et poursuivra ses travaux avec les collectivités pour lutter contre la traite des personnes et la toxicomanie.

Dans le cadre de son approche évolutive visant à répondre aux menaces à la sécurité nationale, la GRC a créé le programme de lutte contre l'extrémisme violent (LEV). Le programme LEV s'inscrit dans l'ensemble complet de programmes et de services qui composent l'approche globale de la GRC en matière de sécurité nationale.



Dans l'élaboration de son programme LEV, la GRC a mené de vastes consultations auprès d'organismes canadiens d'application de la loi, de ses partenaires des secteurs du renseignement et de la sécurité ainsi que d'experts internationaux. Par conséquent, l'approche actuelle de la GRC va des activités de prévention aux activités d'intervention précoce, et à l'application de la loi, qui couvre toutes les activités allant de la prévention aux activités criminelles. Le programme LEV concentre son attention et ses ressources sur la menace émergente posée par les personnes qui se radicalisent à la violence. Parmi ses objectifs, le programme LEV vise à prévenir la radicalisation vers la violence en reconnaissant les personnes à risque afin de leur fournir l'aide et le soutien qui pourraient les empêcher de prendre part à des activités dangereuses ou violentes.

Pour contrer l'extrémisme violent, la GRC fournira de l'éducation et de la formation afin de sensibiliser les policiers

de première ligne et les intervenants communautaires, comme les écoles, les organismes non gouvernementaux, les groupes communautaires et les services sociaux. Cet effort permettra de renforcer leur capacité en matière d'application de la loi afin de reconnaître les personnes à risque de se radicaliser à la violence, de mobiliser des ressources communautaires et d'élaborer des messages cohérents et coordonnés à ce sujet.

Le sous-sous-programme mobilisera également ses efforts dans la prévention de la traite des personnes au sein des collectivités vulnérables. Cela comprendra, en partenariat avec la Police contractuelle, la mise en œuvre du programme Bouclier autochtone mis à jour, soit un programme dirigé par des jeunes qui aidera à prévenir la consommation abusive de substances intoxicantes et à adopter des modes de vie sains.

Sous-sous-programme 1.1.2.6 Soutien aux affaires fédérales

DESCRIPTION

En vertu de la *Loi sur la GRC*, du *Règlement de la GRC*, de la *Loi sur le programme de protection des témoins*, du *Code criminel* et d'autres lois fédérales et provinciales, ce sous-sous-programme remplit les tâches essentielles au soutien, à l'avancement et à l'habilitation des opérations en offrant le soutien spécialisé, les instructions et la formation aux groupes opérationnels. Par conséquent, il permet la mise en commun et l'évaluation pertinentes, uniformes et en temps voulu des informations et renseignements opérationnels, au soutien des enquêtes de police fédérale et de la connaissance des situations opérationnelles. Il fournit un programme national de protection des témoins, des techniques opérationnelles secrètes et

d'infiltration; une orientation sur l'entreposage, l'organisation, la gestion et la communication d'information électronique recueillie dans une enquête majeure; de l'aide au personnel policier afin de préparer la divulgation; ainsi qu'une réaction centrale coordonnée à des dossiers émanant de commissions d'enquête publique et de litiges civils découlant d'enquêtes criminelles fédérales. Il apporte aussi du soutien au personnel policier de première ligne sous forme de membres formés et capables d'employer du matériel et des tactiques spécialisés. Ce sous-sous-programme répond à des incidents qui requièrent des capacités supérieures à celles du personnel policier régulier en raison du risque élevé de violence.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
52 473 532	52 473 532	52 473 532

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
356	356	356



Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Soutien spécialisé aux opérations	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Le soutien spécialisé reçu a contribué à l'avancement des affaires »	100 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Pour soutenir la capacité opérationnelle de la police fédérale, le sous-sous-programme assure la coordination et la gestion centralisées des cas de litiges civils découlant des dossiers d'enquête. En 2015-2016, une évaluation de la nature et de la portée du soutien accordé aux litiges civils de la GRC sera menée en vue de déterminer l'efficacité du soutien apporté ainsi que les améliorations possibles.

Le sous-sous-programme continuera de travailler sur un projet pilote de divulgation sur le Web. Aux termes d'un protocole d'entente conclu avec le Service des poursuites pénales du Canada, et en accord avec le Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec, le projet permettra d'examiner l'efficacité et la valeur financière de la divulgation sur le Web, par rapport aux méthodes conventionnelles de divulgation sur lecteur de disque dur ou sur papier. Les questions relatives à la sécurité et à la compatibilité des systèmes étant maintenant résolues, les travaux sur le projet reprendront et seront axés sur la sélection et la fourniture d'un dossier opérationnel de la GRC au Québec qui servira d'étude de cas.

Enfin, le Soutien aux Opérations de la police fédérale continuera d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de mentorat modernisés qui répondent aux besoins émergents des agents d'infiltration. Amorcé en 2013-2014, le programme de mentorat a pris de l'ampleur et englobe aujourd'hui le Programme des sources humaines, qui comprend l'Équipe de soutien aux affaires juridiques. Ensemble, ils visent à améliorer le programme encore plus par l'échange des pratiques exemplaires, des procédures opérationnelles normalisées et de la jurisprudence, et à acquérir une plus grande expertise dans l'application de la surveillance électronique. Le système informatique SharePoint sera utilisé pour l'échange de renseignements relatifs au programme, la jurisprudence et les forums de discussion entre pairs. Les deux programmes, soit le Programme d'infiltration et le Programme des sources humaines, poursuivront l'élaboration de leurs propres programmes de mentorat au moyen d'activités de formation et de plateformes sociales internes. Cette initiative se poursuivra en 2015-2016, et l'on s'attend à ce que la réussite globale du programme soit évaluée au moyen des premiers rapports et des commentaires de la division.



Sous-programme 1.1.3 Services techniques et Soutien opérationnel

DESCRIPTION

Ce sous-programme offre divers services d'enquêtes spéciales en plus d'effectuer des recherches ainsi que d'élaborer, d'établir et d'intégrer un large éventail d'outils, de techniques, de méthodologies et de matériel en matière d'enquêtes dont la GRC et ses partenaires du secteur de l'application de la loi ont

besoin pour prévenir les activités criminelles et pour enquêter sur celles-ci. Il offre aussi un soutien opérationnel, des conseils, des services de gestion, des politiques et de la formation pour faire en sorte qu'une expertise et des outils techniques soient disponibles.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
166 566 978	166 566 978	166 566 978

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
1 188	1 188	1 188

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Prestation de services techniques aux opérations policières	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Les services techniques et le soutien opérationnel reçus était de haute qualité »	80 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Les attentes des partenaires chargés de l'application de la loi et du secteur public, de même qu'une demande accrue pour les services, ont fait ressortir la nécessité de répondre à des demandes de services toujours nouvelles. En 2015-2016, les Services techniques et soutien opérationnel s'efforceront de renforcer une saine gestion des ressources par la création de cadres de gouvernance. Ces cadres de gouvernance définiront les mandats, les rôles, les responsabilités, les attentes ainsi que la disponibilité des ressources du sous-programme. La création de ces cadres de gouvernance permettra l'utilisation de méthodes plus robustes pour établir des priorités, mesurer le rendement, faire le suivi de l'utilisation des ressources et rendre compte de l'atteinte des résultats attendus.

En plus de mettre l'accent sur le renforcement de la gouvernance, la GRC continuera de faire progresser et de gérer l'utilisation des renseignements organisationnels (RO). Ce puissant outil analytique permettra d'améliorer la prise de décisions et de définir, en consultation avec les divisions de la GRC, les attentes nationales en matière d'établissement de rapports. Des efforts seront également déployés pour améliorer la fonctionnalité de l'infrastructure et des systèmes de GI-TI, ce qui facilitera la mise en commun de renseignements entre les diverses administrations.



Sous-sous-programme 1.1.3.1 Enquêtes techniques

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme fournit des procédures et des outils à la fine pointe de la technologie à la GRC et à d'autres organismes d'application de la loi, à l'appui des enquêtes sur les activités criminelles et terroristes. Cela comprend l'interception légale des communications, les introductions clandestines, les enquêtes sur le crime purement informatique, l'interception

des communications Internet, les saisies et les analyses judiciaires. Ce sous-sous-programme offre en outre des connaissances spécialisées quant à l'utilisation criminelle d'agents chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs (CBRNE).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
130 727 354	130 727 354	130 727 354

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
928	928	928

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des outils, des techniques et de l'expertise en matière d'enquêtes spécialisées sont fournis aux opérations policières	Pourcentage des répondants qui se disent satisfaits des outils, des techniques et de l'expertise en matière d'enquêtes spécialisées fournis aux organismes d'application de la loi	80 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Les services d'enquêtes techniques collaboreront avec des partenaires au pays et à l'étranger en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience des solutions techniques mises à la disposition des enquêteurs. Des enquêtes sur la sécurité nationale et les crimes graves seront menées avec une capacité d'interception, ainsi que des techniques et des outils à la fine pointe de la technologie. Pendant la période de référence, les systèmes de monitoring du Centre et de l'Ouest du Canada seront regroupés, ce qui permettra de réduire les besoins en matière d'infrastructure ainsi que les coûts du programme et d'entretien. En outre, un centre d'excellence hautement spécialisé sera mis sur pied pour héberger les partenaires nationaux et internationaux responsables de la recherche et du développement des outils et des techniques de prochaine génération.

La protection des infrastructures essentielles, y compris les pipelines, les réseaux d'électricité, les systèmes financiers et les systèmes de transport, est indispensable à la stabilité économique et à la sécurité nationale du Canada. L'interconnexion entre les infrastructures essentielles oblige les gouvernements, le secteur privé, les alliés internationaux et les intervenants de

première ligne à adopter une approche coordonnée. Par conséquent, le sous-sous-programme continuera de travailler avec le gouvernement du Canada, les partenaires chargés de l'application de la loi ainsi que le secteur privé à la mise en œuvre d'une Stratégie de lutte contre la cybercriminalité pour protéger nos infrastructures numériques.

Comme il a été annoncé dans le budget de 2014, le sous-sous-programme collaborera avec la police fédérale pour améliorer la capacité de la GRC à lutter contre les réseaux transfrontaliers complexes de groupes criminels organisés qui introduisent clandestinement des stupéfiants, de l'argent, des armes à feu, du tabac de contrebande et des personnes aux points d'entrée. Les efforts de maintien de l'ordre axés sur le renseignement serviront à renforcer la capacité de surveillance des activités frontalières.¹⁰

De plus, les Enquêtes techniques travailleront avec l'industrie des télécommunications pour mieux comprendre les nouveaux réseaux et les nouvelles technologies de même que les répercussions qu'ils entraînent sur l'interception légale des



communications. Tout en maintenant les solutions technologiques et les infrastructures existantes, la GRC accordera aussi la priorité à l'investissement dans des technologies nouvelles et émergentes afin d'affronter la nature changeante de la criminalité.

Enfin, les Opérations CBRNE de la GRC continueront de fournir à la communauté canadienne d'application de la loi les outils, le matériel, les techniques, l'expertise et les pratiques exemplaires nécessaires pour mener des enquêtes et prévenir les menaces que posent la criminalité et le terrorisme, et pour y réagir. Le sous-sous-programme estime que, en 2015-2016,

plus d'un millier d'appels de service seront reçus au sujet, entre autres, de colis, de poudre ou d'appareils suspects. Il prévoit également un besoin en matière de services de fouilles avec des chiens policiers et de dressage de ces chiens. Au cours de l'exercice, les Opérations CBRNE accueilleront également plus de 400 policiers et intervenants militaires provenant du Canada, des États-Unis, de l'Australie et du Royaume-Uni, qui participeront à de nombreux exercices CBRNE, tout en prenant part à l'évaluation de ces agents.

Sous-sous-programme 1.1.3.2 Technologie de protection

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme offre des technologies et des systèmes pour protéger les personnes et les biens dont la GRC est responsable. Cela comprend la mise en œuvre de systèmes de sécurité électronique et mécanique en vue de la protection des personnes jouissant d'une protection internationale et des personnes de marque, des événements majeurs, des agents

d'infiltration, des témoins, des locaux de contact, des lieux de crime, des pièces à conviction et des sections opérationnelles de nature délicate de la GRC. Il veille aussi à ce que les membres de la GRC travaillent dans un milieu sûr et à ce que les pièces à conviction, les renseignements de nature délicate et les enquêtes soient protégées.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
13 564 270	13 564 270	13 564 270

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
113	113	113

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les technologies et les systèmes de la GRC protègent les personnes et les biens	Pourcentage de répondants qui sont satisfaits des systèmes de sécurité électroniques, mécaniques ou physiques fournis par les Opérations techniques	80 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Des efforts seront déployés tout au long de l'année pour offrir des services techniques de protection aux personnes de marque, aux personnes jouissant d'une protection internationale, à la Colline du Parlement et à diverses opérations, plus particulièrement dans le domaine des systèmes de sécurité électroniques, mécaniques et physiques. Pour répondre aux exigences, les technologies de vidéotransmission et de communication d'alarme migreront des anciens services analogiques vers la technologie numérique entre chaque site des personnes de marque et des personnes jouissant d'une protection internationale et le Centre de télécommunications opérationnelles principal. Les systèmes de la Colline du Parlement seront également modernisés, ce qui nécessitera l'acquisition de nouveaux équipements dont des barrière de contrôle d'accès et de l'équipement spécialisé, y compris l'installation de contrôle des véhicules ainsi que le système de détection des intrusions.

Le sous-sous-programme collaborera avec le programme de GI-TI de la GRC à l'élaboration d'une solution temporaire pour l'entreposage des dispositifs portés sur soi et à bord des véhicules, dans le cadre de la solution nationale de gestion et de stockage des vidéos actuellement en cours d'élaboration.

En outre, la Technologie de protection travaillera conjointement à plusieurs projets, afin de favoriser l'échange de renseignements et de mobiliser des ressources pour appuyer l'élaboration, l'évaluation et la mise en œuvre de solutions techniques uniformes. Cela comprendra l'élaboration de normes d'essai, de procédures et de protocoles pour l'équipement cellulaire et d'autres équipements d'application de la loi, y compris des portes-fusils et des caisses à fusils.

Enfin, le sous-sous-programme poursuivra la mise en œuvre du Système de sécurité corporatif intégré (SSCI) de la prochaine génération, une approche à l'échelle de l'organisation concernant les technologies de protection pour les installations de la GRC. Cela inclut des alarmes de panique, la détection des intrusions et le contrôle des accès au moyen de cartes à puce sécurisées. Des immeubles de la GRC dans la région de la capitale nationale ainsi que des divisions contractuelles seront mis à niveau, et ils nécessiteront désormais des lecteurs de carte d'accès. Une mise à niveau similaire sera effectuée pour l'accès physique et logistique aux biens de la GRC. La GRC travaillera également en collaboration avec Services partagés Canada pour harmoniser ses sites à l'infrastructure du SSCI.

Sous-sous-programme 1.1.3.3 Opérations aériennes

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme offre du soutien opérationnel direct dans les secteurs techniques et spécialisés de l'application de la loi en milieu aérien, pour permettre aux policiers de première ligne de préserver la paix, de faire respecter la loi, de prévenir la criminalité et d'enquêter sur des crimes. Il procure des services sûrs et rentables d'entretien d'aéronefs

et d'équipement à la GRC ainsi qu'à des clients externes reconnus. La flotte aérienne de la GRC compte 40 aéronefs (31 à voilure fixe et 9 hélicoptères) disséminés un peu partout au Canada afin de soutenir les opérations. Des ressources qualifiées et des aéronefs bien entretenus sont essentiels au soutien des opérations de la GRC.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
9 509 869	9 509 869	9 509 869

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
65	65	65



Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Capacité aérienne à l'appui des opérations policières	Pourcentage de répondants qui sont satisfaits du service aérien fourni par le Service de l'air	85 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

La capacité de l'infrastructure, qui englobe tous les systèmes appuyant le Service de l'air dans la réalisation de son mandat, sera au cœur des activités menées par le sous-sous-programme. Une attention particulière sera portée à l'élaboration de stratégies qui traitent des questions en matière d'approvisionnement, de développement de systèmes et de technologies efficaces, et de la disponibilité des ressources pour répondre à ces exigences. Des méthodes plus robustes pour la budgétisation, la prévision de la demande et le suivi des ressources seront mises en œuvre. Ces mesures permettront d'améliorer la prise de décisions et de faciliter les analyses de rentabilisation en vue d'améliorations futures apportées au programme. Le sous-sous-programme sera également axé sur la formation de ressources humaines qualifiées et compétentes, en communiquant et en consultant avec les employés, en offrant des possibilités d'apprentissage appropriées et en assurant des examens du rendement réguliers.

Le Service de l'air continuera de veiller au respect des exigences législatives, tout en améliorant ses processus de gestion du risque. Les facteurs de risque seront surveillés, et des stratégies à court et à long terme seront élaborées pour permettre à l'unité de maintenir des services pertinents et opportuns. Les pratiques et les procédures seront examinées afin d'améliorer l'état de préparation opérationnelle, la rentabilité et la normalisation de la politique nationale sur les opérations des Services de l'air. En outre, de nouvelles pratiques opérationnelles seront mises en œuvre pour améliorer l'uniformité et l'efficacité des politiques, tout en mesurant le rendement du programme. La centralisation du système de maintenance de la flotte servira également à l'amélioration de l'état de préparation opérationnel.



Sous-sous-programme 1.1.3.4 Services et technologies scientifiques

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme offre des outils analytiques, des systèmes et des méthodes scientifiques afin de faciliter les enquêtes criminelles par l'étude de l'activité criminelle. Il englobe des capacités opérationnelles et analytiques

spécialisées en matière d'enquête visant à fournir aux forces policières canadiennes et étrangères des services comprenant l'analyse des enquêtes criminelles, les profils géographiques, le polygraphe et l'analyse des déclarations.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
3 685 631	3 685 631	3 685 631

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
25	25	25

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des capacités analytiques permettent d'étudier l'activité criminelle afin d'appuyer les enquêtes criminelles	Pourcentage de répondants qui sont satisfaits des compétences spécialisées fournies par les Opérations techniques en matière d'enquête et d'analyse	70 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Les Services et technologies scientifiques continueront à fournir des services spécialisés à la GRC et aux organismes partenaires dans les domaines des techniques de polygraphe, d'entrevue, d'interrogatoire et d'analyse des déclarations. En 2015-2016, le modèle national d'entrevues et d'interrogations de la GRC sera communiqué au personnel d'application de la loi et aux sections spécialisées. Il s'agit d'un modèle qui sera conforme à la jurisprudence actuelle ainsi qu'aux droits de la personne et aux droits garantis par les lois en vigueur actuellement au Canada. De plus, un nouveau test polygraphique préalable à l'emploi des nouvelles recrues sera mis en œuvre pour répondre à la demande croissante du programme et réduire les exigences quant à la durée du test, sans porter atteinte à la qualité et à l'exactitude des résultats.

Le sous-sous-programme mettra en œuvre plusieurs autres initiatives tout au long de l'année. En collaboration avec le sous-programme de la police fédérale, une méthode sera mise au point pour reconnaître les personnes qui sont sur la voie de la radicalisation.

Le programme de mentor sur le profilage criminel sera achevé, et des cours sur le comportement violent des délinquants et sur le Système informatique d'analyse servant à établir des liens entre des crimes violents (SALCV) seront offerts aux employés

de la GRC et aux organismes partenaires. La collaboration avec le programme de GI-TI de la GRC mènera à l'élaboration et au lancement de la version 5.0 du logiciel Web du SALCV, à l'échelle nationale et provinciale. Avec ce nouveau logiciel, les enquêteurs pourront saisir directement leurs propres cas dans une base de données distante, ce qui rend le système plus accessible et améliore la conformité touchant la présentation d'un cas. L'intégrité du système et la concordance avec tous les programmes nationaux du SALCV seront mises à l'essai tout au long de l'année.

En outre, le sous-sous-programme continuera de maintenir et d'améliorer le niveau de conformité au Registre national des délinquants sexuels (RNDS). Tout au long de l'année, la GRC effectuera des évaluations des agresseurs sexuels d'enfants à risque élevé, soit quelque 25 000 agresseurs sexuels d'enfants inscrits dans le système. Pour répondre aux besoins croissants du programme, diverses mesures seront également prises pour permettre l'acquisition d'un nouveau système de RNDS. Ce projet est en parallèle avec le projet de loi C-26 *Loi sur le renforcement des peines pour les prédateurs d'enfants*, qui, s'il entre en vigueur, permettra d'établir une banque de données accessible au public sur les personnes qui sont déclarées coupables de délits sexuels visant les enfants et présentent un risque élevé de commettre des crimes de nature sexuelle.



Sous-sous-programme 1.1.3.5 Préparation et interventions opérationnelles

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme offre un point de contact central pour la gestion des urgences et des interventions à la GRC, ce qui permet à celle-ci d'intervenir rapidement et de façon coordonnée en cas d'urgence, d'incident critique ou de catastrophe (maintenir des équipes et des ressources spécialisées, notamment des groupes tactiques d'intervention, des groupes tactiques d'intervention médicale, des intervenants en cas d'incident chimique, biologique, radiologique ou nucléaire et comportant des explosifs ou CBRNE, des négociateurs en cas

de situation de crise et des chefs des interventions). Il comprend le Centre national des opérations, un centre de commandement et de contrôle entièrement sécurisé et intégré pour la surveillance et la coordination centralisées des incidents critiques et des événements majeurs. La Planification de la continuité des activités et la Gestion des mesures d'urgence sont axées sur la préparation et la résilience des employés comme le prévoit la *Loi sur la gestion des urgences*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
9 079 854	9 079 854	9 079 854

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
57	57	57

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La GRC est prête à intervenir en cas d'urgences tous risques et d'incidents critiques	Pourcentage de répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « La GRC est prête à intervenir en cas d'urgences et d'incidents critiques »	80 %	31 mars 2016
	Pourcentage des exercices fédéraux pertinents pour la GRC auxquels elle participe	100 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Le sous-sous-programme de Préparation et interventions opérationnelles permettra d'améliorer le soutien offert aux membres de première ligne afin d'accroître leur capacité à intervenir dans les cas d'urgences et d'incidents critiques. Les politiques et les procédures qui régissent le Centre national des opérations ainsi que le Centre divisionnaire des opérations d'urgence seront renforcées, étant donné qu'elles sont un élément clé de l'infrastructure opérationnelle de préparation et d'intervention. De manière plus précise, le sous-sous-programme collaborera à l'élaboration d'un programme d'exercices d'évaluation de l'état de préparation, qui contribuera à la formation et à la capacité des équipes de gestion des urgences ainsi qu'à leur capacité d'intervenir en cas d'incidents critiques.

Les recommandations énoncées pour la première fois dans la Vérification de la planification de la continuité des activités

(PCA) de 2012 continueront d'être traitées au cours de l'année visée par le rapport¹¹. Ces recommandations prévoyaient une stratégie de PCA qui comprenait : l'identification et la hiérarchisation des biens et des services essentiels, la création d'un comité directeur de cadres supérieurs chargé de surveiller et d'orienter la mise en œuvre de la stratégie, la mise en œuvre d'un processus pour s'assurer que les programmes qui fournissent des services essentiels possèdent des plans de continuité des activités, la mise sur pied d'une activité d'assurance de la qualité pour confirmer que les processus de PCA ont été respectés et validés. En 2015-2016, la mise en œuvre d'une stratégie de PCA se poursuivra, de même que les travaux sur l'établissement des priorités et le déploiement des biens et des services essentiels. Ces efforts feront en sorte que l'organisme sera prêt à intervenir, peu importe les urgences ou les incidents critiques qui surviennent.



PROGRAMME 1.2 | Services canadiens d'application de la loi**DESCRIPTION**

Ce programme fournit le soutien nécessaire sur le plan scientifique, technique, didactique et des enquêtes afin que la communauté policière canadienne puisse offrir à ses partenaires et aux collectivités qu'elle sert des services de police et d'application de la loi proactifs axés sur les

renseignements. De plus, ce programme offre des occasions de formation aux membres de la communauté policière canadienne afin de leur permettre de perfectionner leurs compétences et ainsi d'assurer plus efficacement la sécurité du Canada.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Budget principal des dépenses	2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
177 934 590	177 934 590	177 890 590	177 890 590

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
1 501	1 501	1 501

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les activités techniques, judiciaires, de sensibilisation et d'enquêtes soutiennent les services de police au Canada	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « De manière générale, la GRC fournit un service de grande qualité »	80 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Les Services canadiens d'application de la loi ont mis en œuvre l'Initiative de durabilité des Services nationaux de police (SNP) en 2012 pour favoriser l'amélioration continue des services. Un examen en profondeur des programmes et des services sera mené tout au long de l'année, et la gouvernance des SNP sera assurée. La charte des SNP, qui en établira la portée et le mandat, tout en officialisant les rôles et les responsabilités des intervenants de même que la structure de gouvernance, sera présentée aux ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la justice et de la sécurité publique.

Plusieurs projets qui visent à améliorer l'efficacité et la rentabilité des SNP seront achevés au cours de 2015-2016. La charte des SNP sera également achevée, de même que les

ententes sur les analyses biologiques, qui contribueront à la durabilité de l'analyse génétique menée par la GRC au nom des services de police locaux. De plus, la GRC mettra en œuvre un nouveau sondage sur la satisfaction des clients des SNP, afin de mieux déterminer comment ces programmes répondent aux besoins des organismes canadiens d'application de la loi. Par ailleurs, la GRC élargira ses programmes pour appuyer les initiatives gouvernementales annoncées dans le budget de 2014. Cela comprendra la création d'un répertoire de données génétiques sur les personnes disparues, lequel appuiera les enquêtes sur les personnes disparues et les restes non identifiés. La mise en œuvre et l'élaboration de politiques pour le répertoire de données génétiques sur les personnes disparues seront amorcées en 2015-2016, afin que le programme soit opérationnel d'ici le printemps 2017.



Sous-programme 1.2.1 Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête

DESCRIPTION

Ce sous-programme offre des services hautement spécialisés de nature scientifique et technique à l'appui de toute la communauté de l'application de la loi, à l'échelle nationale et internationale. Ce soutien opérationnel aux enquêteurs permet l'identification de criminels grâce à l'analyse judiciaire d'éléments de preuve physiques ou biologiques, à la collecte de renseignements exploitables et à la gestion de données et de renseignements exacts sur les crimes et sur les criminels.

Dans ce domaine d'expertise scientifique, on appuie des programmes internationaux par l'identification des victimes de catastrophes, on collabore avec des enquêteurs du monde entier relativement aux enfants disparus et exploités, on associe des criminels à des crimes grâce à l'analyse génétique et on appuie d'autres programmes gouvernementaux comme l'immigration et d'autres initiatives de gestion des frontières.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
109 298 596	109 254 596	109 254 596

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
998	998	998

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les services fournis sur les plans scientifiques, technique et des enquêtes soutiennent les services de police au Canada	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « De manière générale, la GRC fournit des services de grande qualité sur les plans scientifique, technique et des enquêtes »	80 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

En 2015-2016, le sous-programme consacrera des efforts à la mise en œuvre de nombreux projets visant à fournir un appui scientifique et technique à la communauté canadienne d'application de la loi. Ces projets comprennent la transition finale à la dactyloscopie électronique pour effectuer des vérifications de casier judiciaire ainsi que des vérifications à des fins de contrôle civil. D'autres projets porteront sur l'élaboration de bases de données pour appuyer les enquêtes policières, notamment la création du répertoire de données génétiques sur les personnes disparues et de la Banque nationale de données génétiques (BNDG), l'expansion du service intégré d'information utilisé pour recueillir l'information criminelle et analyser les renseignements sur le crime organisé, et la mise à jour continue du système du Centre d'information de la police canadienne (CIPC). Dans l'élaboration et la mise à jour de ces bases de données, la GRC continuera de travailler à la concrétisation des recommandations du Rapport de la vérificatrice générale du Canada du printemps 2010 portant sur le vieillissement des systèmes de technologie de l'information, afin de s'assurer que les systèmes demeurent

fiables, accessibles et robustes. Plus important encore, la GRC s'assurera que ses bases de données et ses politiques respectent tous les aspects du régime de protection de la vie privée au Canada.

La GRC collaborera avec ses partenaires chargés de l'application de la loi à la mise en œuvre de nouvelles technologies, y compris le projet de modernisation des renseignements de justice pénale (MRJP). La mise en œuvre complète du projet de MRJP est prévue pour 2016. Ainsi, les mises à jour des casiers judiciaires seront automatisées, modernisant ainsi le système, améliorant la qualité des services et réduisant les coûts opérationnels. La GRC poursuivra également la mise en place de la solution binationale de communications radio interopérables à l'appui du Plan d'action Par-delà la frontière. Ce projet prouvera qu'une meilleure compatibilité et interopérabilité radio entre les organismes canadiens et américains est gage d'une collaboration accrue et d'un plus grand succès dans la protection de la frontière.



Sous-sous-programme 1.2.1.1 Service intégré de l'identité judiciaire

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme établit, met en œuvre, supervise et améliore les politiques, normes, processus, outils, techniques, formations, pratiques exemplaires et directives en matière de santé et de sécurité applicables à l'Identité judiciaire. Il s'agit notamment de l'expertise judiciaire sur les lieux de crime, de l'identification et de la collecte de pièces à conviction aux fins d'analyse scientifique, de l'analyse des empreintes digitales, des comparaisons d'empreintes de chaussures, des comparaisons des traces de pneus, de l'analyse de l'imagerie faciale judiciaire, de l'analyse vidéo judiciaire et de l'identification des victimes de catastrophes. Ce sous-sous-programme dirige en outre les groupes opérationnels de première ligne du pays en ce qui

concerne les enquêtes exigeant l'analyse de la morphologie des taches de sang, les enquêtes sur les lieux de crime mettant en cause des agents CBRNE et l'imagerie judiciaire, aérienne et scientifique. En fournissant des services à la collectivité canadienne d'application de la loi, ce sous-sous-programme permet à la GRC d'offrir des constatations sur les lieux de crime de qualité invariablement élevée, de façon à ce que l'analyse et la comparaison des indices matériels et des empreintes servant de preuve découverts et évalués respectent ou surpassent les attentes des tribunaux quant à la preuve sous forme d'opinion judiciaire.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
37 867 823	37 867 823	37 867 823

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
80	80	80

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des services de soutien opérationnel de première ligne en identité judiciaire sont offerts aux policiers	Pourcentage des examens de cas qui aboutissent à l'incrimination d'un suspect par des empreintes digitales ou d'autres preuves matérielles	40 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Le Service intégré de l'identité judiciaire a prévu plusieurs initiatives pour l'exercice financier visé afin d'améliorer les services offerts à la communauté d'application de la loi. Des améliorations seront apportées au programme d'adjoint en identification judiciaire, puisque les employés ne sont pas qualifiés actuellement pour exercer certaines fonctions ou fournir des témoignages d'expert devant le tribunal. En 2015-2016, les adjoints en identification judiciaire recevront la formation nécessaire pour obtenir leur certificat et être en mesure d'exercer une vaste gamme de tâches, ce qui augmentera la capacité opérationnelle et permettra de répondre à la demande croissante des services de l'identité judiciaire dans les enquêtes.

Un soutien sera accordé au groupe de travail sur les empreintes papillaires en vue de promouvoir la sensibilisation et de diffuser de l'information sur les problèmes auxquels sont confrontés les tribunaux canadiens en ce qui concerne les témoignages d'experts pour l'identification d'empreintes digitales. Misant sur ses succès antérieurs, le sous-sous-programme fera la mise à jour des programmes de formation nationaux pour les employés de l'Identité judiciaire à tous les niveaux. Essentiellement, ces efforts permettront de renforcer la compréhension des exigences relatives aux témoignages devant les tribunaux pour l'identification d'empreintes digitales.



Le sous-sous-programme mettra au point des pratiques exemplaires en matière d'examen d'empreintes papillaires en menant une étude sur les processus d'examen et de prise de décisions utilisés par les experts en dactyloscopie. En outre, un outil automatisé visant à faciliter le processus d'examen sera évalué afin de déterminer sa valeur pour les experts en dactyloscopie. Les résultats de cette recherche canadienne, qui s'apparente à une étude existante publiée par le département américain de la justice, permettront de nous faire une bonne idée de la situation et de recueillir des données pour améliorer les programmes de formation nationaux, ainsi que les normes et les outils utilisés par les employés de l'Identité judiciaire.

Enfin, l'Imagerie judiciaire nationale, une unité du Service intégré de l'identité judiciaire, mettra en place une initiative visant à accroître l'utilisation efficace des ressources dans le cadre du sous-sous-programme. Le processus d'impression à images multiples sera examiné pour tenir compte de l'équipement de démarrage, ainsi que des incidences du diagnostic et des essais sur la consommation actuelle de papier. Finalement, cette étude contribuera à déterminer les améliorations devant être apportées au processus d'impression relativement aux empreintes digitales et à l'analyse des empreintes digitales.

Sous-sous-programme 1.2.1.2 Services des laboratoires judiciaires

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme soutient les enquêtes policières en fournissant des services d'analyse judiciaire de pièces à conviction utilisées comme preuve. Ces services comprennent l'examen et l'interprétation d'éléments de preuve relatifs aux indices matériels ou aux matières biologiques servant de preuve découverts sur les lieux d'un crime ou dans le cadre d'une enquête criminelle ou qui s'y rapportent, ainsi que la rédaction de rapports sur ces éléments de preuve. On veille

également à ce que les processus utilisés pour les analyses judiciaires soient valides et fiables d'un point de vue scientifique et qu'ils reposent sur l'application de la méthode scientifique. Un soutien est fourni pour les éléments de preuve liés au service de biologie (analyse génétique), à l'expertise des documents et des contrefaçons, à l'analyse de traces, aux explosifs, à l'évaluation toxicologique et aux armes à feu.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
30 644 728	30 613 728	30 613 728

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
350	350	350

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des analyses génétiques opportunes soutiennent les services de police et le régime de justice pénale	Pourcentage de demandes de services des laboratoires judiciaires traitées dans les délais prescrits, par programme, par discipline	85 %	31 mars 2016



FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

En réponse au budget fédéral de 2012, les Services des laboratoires judiciaires réduiront le nombre de laboratoires judiciaires de six à trois; les laboratoires de Winnipeg (Manitoba), de Regina (Saskatchewan) et de Halifax (Nouvelle-Écosse) seront fermés. Une fois achevé, ce regroupement permettra d'améliorer l'efficacité et de réduire les coûts indirects, et il offrira de nouvelles possibilités pour l'utilisation efficace des ressources et des instruments hautement spécialisés. La mise en commun des pratiques exemplaires et des renseignements, tant au niveau du personnel qu'au niveau de la haute direction, se poursuivra entre les trois laboratoires judiciaires publics au Canada.

En outre, l'établissement de la capacité, la mise en œuvre des améliorations au processus et l'introduction d'une nouvelle

technologie demeureront une priorité absolue du sous-sous-programme. D'une part, les Services de toxicologie mettront en œuvre des instruments de spectrométrie de masse à haute résolution dans le cadre de leur travail de routine. Ces instruments, de façon simultanée, permettront une plus grande automatisation des processus analytiques et faciliteront le dépistage des drogues, ce qui améliorera l'efficacité des programmes. D'autre part, le Service de biologie évaluera un appareil de détection pouvant être utilisé pour trier les preuves médico-légales importantes recueillies sur les lieux d'un crime ou soumises à des laboratoires, et qui aidera les enquêteurs et les experts judiciaires à déceler les pièces à conviction les plus probantes pour l'analyse.

Sous-sous-programme 1.2.1.3 Services canadiens d'identification criminelle en temps réel

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme offre du soutien opérationnel directement aux collectivités canadiennes de l'application de la loi, de la justice pénale et de la sécurité publique ainsi qu'à des partenaires étrangers tels que le FBI et INTERPOL, à des fins judiciaires, civiles et d'immigration. Le sous-sous-programme tient le dépôt national des casiers judiciaires et de renseignements biométriques (empreintes digitales) du Canada. Il est chargé d'assurer l'exactitude et la tenue à jour des renseignements sur les casiers judiciaires ainsi que de mettre ces renseignements à la disposition des organismes autorisés conformément aux lois fédérales. La collectivité canadienne d'application de la loi

utilise les renseignements sur les casiers judiciaires pour lutter contre la criminalité. Les organismes autorisés utilisent ces renseignements à des fins civiles et non criminelles, notamment pour effectuer un contrôle civil préalable à l'emploi, au bénévolat, à l'adoption et au travail auprès de personnes vulnérables. En outre, le sous-sous-programme vise à effectuer des vérifications de casier judiciaire à partir d'empreintes digitales à des fins de contrôle civil, y compris des vérifications des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
17 367 486	17 367 486	17 367 486

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
288	288	288



Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
La technologie utilisée par le répertoire national d'empreintes digitales et de renseignements sur les casiers judiciaires soutient les services de police canadiens	Pourcentage (volume) des transmissions à des fins civiles reçues par voie électronique	98 %	31 mars 2016
	Pourcentage (volume) des transmissions à des fins pénales reçues par voie électronique	85 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Sur la lancée des progrès notables qui ont été accomplis dans le cadre du Projet d'identification en temps réel, la GRC continuera de travailler à la création d'un système d'information national sur les casiers judiciaires entièrement automatisé. Les Services canadiens d'identification criminelle en temps réel (SCICTR) permettront aux organismes participants de faire la transition à une électronique de l'ensemble des demandes, et ce, pour les demandes de vérification dactyloscopique à la fois à des fins civiles et à des fins criminelles. Les appareils électroniques de lecture des empreintes digitales continueront à être déployés et certifiés partout au Canada, ce qui permettra à la GRC de présenter des demandes de vérification des empreintes digitales de civils, de réfugiés et de criminels.

Les SCICTR continueront également à travailler au projet de MRJP. Dans le cadre du projet de MRJP, les organismes partenaires entreront et présenteront des demandes de vérifications de casiers judiciaires, tout en étant responsables de l'actualité, de l'exhaustivité et de l'exactitude des données.

Essentiellement, ce projet permettra aux services de police participants de télécharger des renseignements relatifs aux condamnations au criminel en temps réel virtuel. Le projet de MRJP permettra d'améliorer la qualité des demandes de vérifications de casiers judiciaires et de normaliser le processus, favorisant ainsi la modernisation des technologies et l'efficacité opérationnelle. Les SCICTR travailleront aussi à éliminer l'arriéré actuel des casiers judiciaires sur papier qui doivent être mis à jour dans le répertoire national des casiers judiciaires.

En 2015-2016, la GRC mettra en œuvre une approche de comptabilité par activités pour les différentes méthodes de travail, sur le plan civil et criminel, qui nécessitent les services des SCICTR et des produits connexes. Cela permettra d'assurer un modèle de service efficient, efficace et économique pour les centres d'activités essentielles et d'améliorer le processus de la GRC qui vise à déterminer avec précision un coût pour chaque type de transaction.



Sous-sous-programme 1.2.1.4 Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire)

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme tient à jour la Banque nationale de données génétiques et aide les organismes d'application de la loi en leur fournissant des éléments de preuve provenant de l'analyse de l'ADN pour établir des liens entre des lieux de crime ainsi que pour associer des lieux de crime à des

condamnés. Il permet la réalisation d'examen scientifiques et techniques et la prestation de conseils à des cadres supérieurs sur toutes les questions scientifiques et techniques ayant trait au mandat et aux activités des Services des sciences judiciaires et de l'identité.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
2 868 314	2 868 314	2 868 314

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
30	30	30

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les enquêtes criminelles sont soutenues par la Banque nationale de données génétiques	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « La Banque nationale de données génétiques est utile aux enquêtes criminelles »	80 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Le Soutien à la recherche et aux services nationaux, responsable des opérations de la BNDG, continuera de miser sur l'optimisation et l'utilisation des lieux de crime et des indices concernant les contrevenants déclarés coupables. Le processus d'analyse scientifique de l'ADN a été mis à jour, des postes de travail robotiques ont été installés et des instruments de laboratoire ont été acquis. De plus, de nouveaux logiciels et des systèmes de gestion de l'information ont été mis en œuvre. Toutes ces initiatives ont été mises en place pour répondre à la hausse des volumes d'échantillons d'ADN et des profils, assurer qu'une distinction ténue soit faite entre les profils, et identifier les profils d'ADN en utilisant moins de matière biologique. Grâce à ces améliorations importantes du processus mises en œuvre, au cours de 2015-2016, on peaufinera le sous-sous-programme et optimisera les nouveaux processus afin de maximiser l'efficacité et d'assurer la conformité à la *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques*.

Le sous-sous-programme participera activement, au cours des trois prochaines années, au développement d'un fichier des personnes disparues fondé sur les données génétiques, comme cela a été annoncé dans le budget de 2014. La BNDG travaillera avec les intervenants et les partenaires chargés de l'identification des restes humains non identifiés et des personnes disparues à la mise en œuvre du fichier une fois que la loi habilitante sera approuvée au moyen d'amendements à la *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques*. La phase initiale de planification et l'élaboration précoce de stratégies de communication se poursuivront tout 2015-2016, et les progrès à cet égard seront signalés chaque année, au cours des prochaines années.



Sous-sous-programme 1.2.1.5 Service canadien de renseignements criminels

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme a la responsabilité de fournir des produits et des services complets et pertinents de renseignements criminels à la collectivité nationale de l'application de la loi et à d'autres intéressés responsables de la sécurité publique. Le Service canadien de renseignements criminels constitue la seule structure officielle de réseautage national en renseignement pour la collectivité canadienne d'application de la loi des niveaux municipal, provincial, territorial et fédéral vouée au partage rapide d'information et de renseignements sur le crime organisé et sur les crimes graves au Canada. Les produits et les services issus de ce sous-sous-programme sont conçus pour informer les partenaires

policiers, les gouvernements et autres intéressés sur l'ampleur et sur la direction des groupes du crime organisé, sur leurs facilitateurs et sur leurs marchés criminels au Canada et doivent aider les responsables de l'application de la loi à prendre des décisions sur les priorités de répression contre le crime organisé. Les organismes participants s'engagent à contribuer de l'information à la base de données nationale commune de renseignement; à recueillir et à partager l'information pour la production d'évaluations de la menace intégrées; et à se servir des évaluations de la menace pour établir les priorités de répression.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
6 256 483	6 243 483	6 243 483

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
121	121	121

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les priorités opérationnelles en matière de crimes graves et de crime organisé sont établies à la lumière des renseignements communiqués aux organismes canadiens d'application de la loi	Pourcentage des provinces ayant utilisé les évaluations de la menace du SCRC dans le cadre de leurs exercices de ciblage	80 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Le SCRC et ses partenaires chargés de l'application de la loi continueront à faciliter la prévention, la perturbation et la réduction des activités criminelles en rapprochant le renseignement et les opérations. Plusieurs initiatives auront lieu tout au long de 2015-2016 pour atteindre cet objectif. Le SCRC augmentera sa visibilité en participant activement aux activités de nombreux organes opérationnels, y compris la Réponse intégrée canadienne au crime organisé, le Conseil national des opérations intégrées et les comités provinciaux de ciblage. Le SCRC s'efforcera également de façonner les politiques en participant à divers organismes stratégiques tels que le Comité national de coordination sur le crime organisé et le Comité de liaison avec le secteur privé.

Le SCRC continuera à travailler avec ses partenaires pour améliorer les connaissances et l'utilisation du processus des évaluations provinciales et nationales de la menace.

Ce processus a pour but de faciliter la prise de décisions et l'établissement des priorités pour la communauté des services d'application de la loi, et il fait partie intégrante des opérations de police. À l'appui de cet objectif en matière de rendement, le sous-sous-programme mettra en œuvre une stratégie de communication pour la Stratégie canadienne d'application de la loi pour lutter contre le crime organisé, ce qui aidera à l'élaboration de règles opérationnelles et de critères communs en matière de menace pour le processus d'évaluation de la menace. Les efforts viseront l'élargissement et la mise à profit des relations qui ont été nouvellement établies avec des intervenants clés. Enfin, une nouvelle plateforme de base de données pour le service d'information intégrée sera lancée, au fur et à mesure que le sous-sous-programme explore des options d'une solution technologique à long terme pour les bases de données du SCRC.



Sous-sous-programme 1.2.1.6 Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme fournit une base de données protégée en ligne contenant des informations sur des sujets, des véhicules, des bateaux et des biens qui pourraient être associés à des activités de justice pénale et de sécurité publique. La base de données contient aussi d'autres renseignements tactiques utiles. L'accès à ces renseignements peut être accordé à certains utilisateurs de la collectivité canadienne d'application de la loi et d'autres organismes d'enquête, ainsi qu'à des partenaires stratégiques étrangers. Le premier élément consiste en une base de données policières centrale qui fournit aux partenaires de la sécurité publique des renseignements sur les crimes et les criminels. Le deuxième

élément est le Portail d'informations policières (PIP), une passerelle intégrée centrale d'indexation et de gestion des dossiers, qui permet aux services de police d'accéder à certains renseignements publiés par des services de police partenaires. Le troisième élément est le Portail de sécurité publique (PSP), un outil de recherche en ligne qui permet aux partenaires de la sécurité publique de consulter certaines informations de police sur les incidents, selon leur mandat prescrit par la loi et leur pouvoir légal. Le CIPC est le seul outil de communication protégé national pleinement intégré pour l'application de la loi et la sécurité publique.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
5 931 492	5 931 492	5 931 492

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
63	63	63

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Des données d'enquête sont communiquées aux organismes d'application de la loi et aux partenaires de la sécurité publique	Pourcentage du temps où le système du CIPC est opérationnel	97 %	31 mars 2016
	Nombre de consultations du système du CIPC	Mesure contextuelle ¹²	S. O.
	Nombre de consultations du Portail d'informations policières (PIP)	Mesure contextuelle	S. O.

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Le CIPC continuera à faire des progrès dans la gérance de la sécurité publique et des outils de partage d'information pour l'application de la loi, tout en veillant à ce que ces outils demeurent pertinents pour la communauté d'application de la loi. Dans le cadre de la réponse de la GRC au rapport du printemps 2010 de la vérificatrice générale sur le vieillissement des systèmes de technologie de l'information, le CIPC continuera à collaborer avec le programme de GI-TI afin de trouver des solutions permanentes pour ses principaux systèmes informatiques. Cela permettra de s'assurer que

l'échange de l'information essentielle demeure possible pour les organismes d'application de la loi et les partenaires de la justice pénale.

En outre, le sous-sous-programme poursuivra la mise en œuvre d'un nouveau processus d'examen d'assurance de la qualité axé sur le risque, qui portera principalement sur l'intégrité des systèmes et qui remplacera les vérifications officielles du CIPC. Bien qu'une date de mise en œuvre nationale n'ait pas encore été déterminée, un projet pilote sera lancé; divers organismes de partout au Canada y participeront.



Sous-sous-programme 1.2.1.7 Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE)

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme comprend trois programmes nationaux : le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE), les Opérations internationales et le Centre national pour les personnes disparues et les restes non identifiés (CNPDRNI). Le CNCEE tire parti des relations avec le gouvernement et les services de police partenaires pour faire face aux menaces d'exploitation sexuelle d'enfants et, du même coup, pour réduire la

vulnérabilité des enfants à la menace d'exploitation sexuelle dans Internet en identifiant les victimes, en faisant enquête et en aidant à poursuivre les délinquants sexuels ainsi qu'en renforçant la capacité des partenaires de réagir aux menaces. Le CNPDRNI fournit aux organismes d'application de la loi, aux médecins légistes et aux coroners principaux un soutien spécialisé relatif aux enquêtes sur les personnes disparues et les restes non identifiés.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
8 362 270	8 362 270	8 362 270

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
66	66	66

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des services de police partenaires locaux, municipaux, régionaux, nationaux et internationaux bénéficient d'aide et de soutien en matière d'enquête	Pourcentage de répondants satisfaits de l'aide et du soutien aux enquêtes fournis par le CCPEDE	80 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

L'environnement en ligne a considérablement modifié la façon dont les infractions d'exploitation des enfants à des fins sexuelles sont commises de même que la façon d'exécuter les enquêtes. L'environnement de l'application de la loi est devenu de plus en plus sophistiqué et, par conséquent, il existe désormais un besoin permanent et imminent de coopération nationale et internationale, de formation spécialisée et de recherche opérationnelle pour identifier les contrevenants et les arrêter. Le CNCEE continuera d'effectuer rapidement les enquêtes initiales, le triage et la diffusion de plaintes d'exploitation des enfants à des fins sexuelles sur Internet. Il renforcera sa collaboration avec le Centre canadien de protection de l'enfance, situé à Winnipeg, en Manitoba, pour identifier et protéger les victimes, et réduire le matériel pornographique juvénile sur Internet. La santé et le bien-être des employés qui travaillent dans ce domaine spécialisé demeureront une priorité, et des initiatives seront mises en place en consultation avec des spécialistes des ressources

humaines. Enfin, le sous-sous-programme permettra de déterminer les pratiques exemplaires, d'évaluer et de diffuser des solutions technologiques, et d'élaborer des pratiques opérationnelles standards nationales.

Quant au CNPDRNI, la collaboration se poursuivra avec les organismes canadiens d'application de la loi pour aider aux enquêtes analytiques des personnes disparues et des restes non identifiés. Les profils sur le site Web Disparus-Canada seront mis à jour, une saine gestion de la base de données nationale des personnes disparues et des restes non identifiés se poursuivra, et du soutien opérationnel sera fourni pour les cas d'enlèvement international d'enfants. Les partenaires seront invités à devenir des centres désignés pour les personnes disparues et les restes non identifiés, ce qui fera en sorte que l'infrastructure existante gérée par le CNPDRNI pourra fournir des services à un plus grand nombre d'organismes d'application de la loi, de coroners et de médecins légistes d'un bout à l'autre du Canada.



Sous-programme 1.2.2 Programme canadien de contrôle des armes à feu

DESCRIPTION

Ce sous-programme accroît la sécurité publique en apportant aux services de police et aux autres organismes d'application de la loi un appui opérationnel et technique indispensable à la prévention des crimes liés aux armes à feu, et aux enquêtes sur ces crimes, tant au Canada qu'à l'étranger. Son objectif est de

réduire les blessures et les décès causés par une arme à feu dans les collectivités canadiennes, par la réglementation et la promotion de la possession, de l'utilisation et de l'entreposage responsables de toutes les armes à feu au Canada.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
59 699 454	59 699 454	59 699 454

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
405	405	405

Mesure du rendement

Résultat attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Les organismes d'application de la loi ont accès à un soutien direct pour les enquêtes sur les armes à feu	Pourcentage des demandes de service des organismes d'application de la loi auxquelles le Programme canadien des armes à feu (PCAF) donne suite dans l'exercice financier	95 % ¹³	31 mars 2016
Les policiers de première ligne utilisent l'information sur les propriétaires d'armes à feu	Nombre d'interrogations en direct de la base de données du PCAF faites par les policiers de première ligne	Mesure contextuelle	S. O.

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

En 2015-2016, le Programme canadien des armes à feu (PCAF) continuera à soutenir les organismes d'application de la loi en fournissant des renseignements précis aux policiers de première ligne. Pour sensibiliser les intervenants, on diffusera des renseignements capitaux tirés des modifications législatives ou réglementaires apportées à la *Loi sur les armes à feu*, et on fournira une orientation et des conseils d'enquête sur les menaces potentielles à la sécurité publique. Les produits de communication, tels que les bulletins de politique de la police, continueront d'être mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour les aider à communiquer à leurs partenaires et au grand public les changements apportés au programme.

Le sous-programme continuera à respecter son engagement d'élaborer des rapports sur les résultats en matière de rendement afin que ces derniers soient utilisés par les organismes d'application de la loi, les partenaires, les intervenants et le grand public. De l'information trimestrielle sur le rendement et les statistiques sera disponible sur le site Web du PCAF, et le sous-programme s'emploiera à améliorer les options de recherche pour que le grand public puisse consulter plus facilement cette information. Le Rapport du commissaire aux armes à feu de 2014 résumera les efforts déployés par le PCAF au chapitre de la sécurité publique de même que sa contribution pour soutenir les organismes d'application de la loi partout au Canada et à l'étranger.



Sous-sous-programme 1.2.2.1 Permis et enregistrement des armes à feu

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme a pour mandat d'appliquer la *Loi sur les armes à feu*, les règlements afférents et les dispositions connexes du *Code criminel du Canada*. Il renforce la sécurité publique en vérifiant périodiquement les antécédents des titulaires de permis d'armes à feu, dont le nombre s'élève à 1,9 million de personnes et d'entreprises, ainsi qu'en tenant à jour la base de données des titulaires de permis. Cela réduit le risque que des armes à feu se trouvent en possession de personnes qui pourraient poser un risque pour la sécurité publique. Ce sous-sous-programme collabore avec les organismes d'application

de la loi, les contrôleurs des armes à feu (CAF) provinciaux et d'autres organismes publics. Il régit l'utilisation et l'entreposage sécuritaires des armes à feu et gère le registre des armes à feu à autorisation restreinte et des armes à feu prohibées. En outre, ce sous-sous-programme crée et présente des cours canadiens de sécurité dans le maniement des armes à feu et conseille le commissaire aux armes à feu et le ministre relativement à la *Loi sur les armes à feu* et aux règlements connexes. Ce sous-sous-programme est financé au moyen du programme de paiements de transfert suivant : *Loi sur les armes à feu*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
51 799 443	51 799 443	51 799 443

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
355	355	355

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La vérification de l'admissibilité des propriétaires d'armes à feu, par l'octroi de permis, favorise une possession responsable	Pourcentage de détenteurs d'armes à feu dont les privilèges ont été révoqués pour des raisons de sécurité publique signalés à la police par le PCAF aux fins de suivi	100 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Le sous-sous-programme Permis et enregistrement des armes à feu continuera d'apporter des améliorations à la prestation des services et une plus grande cohérence dans les services offerts à tous les niveaux. Par exemple, la mise à niveau du portail Services en ligne - Particuliers permet maintenant aux particuliers titulaires de permis d'armes à feu de soumettre leur demande de renouvellement de permis en ligne; ce service sera pleinement mis en œuvre en 2015-2016. En outre, tous les contrôleurs des armes à feu poursuivront la rationalisation des processus pour les questions de sécurité des champs de tir, la formation des contrôleurs des armes à feu et le contrôle de la qualité, ainsi que l'élaboration d'une norme de qualification relativement aux autorisations de port d'armes à feu.

De plus, le site Web du PCAF a été choisi comme l'un des premiers secteurs d'activité de la GRC qui sera soumis à un renouvellement afin de se conformer à la Normalisation des sites Internet 2.0, comme l'exige le Conseil du Trésor. Cette initiative de renouvellement des sites Web, au moyen de la Boîte à outils

de l'expérience Web du gouvernement du Canada, permettra d'améliorer la prestation des services aux clients du PCAF en décrivant clairement les exigences en matière de permis et d'enregistrement, favorisant ainsi la possession responsable d'une arme à feu.

Enfin, le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu et le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte ont été récemment reconçus et le contenu mis à jour sera offert aux partenaires du programme qui administrent la formation dans toutes les régions du Canada. Le sous-sous-programme continuera également de vérifier et de contrôler la qualité de sa prestation de cours afin de veiller à ce que son programme de formation en matière de sécurité soit livré uniformément partout au Canada. Par ailleurs, la mise en œuvre de la Stratégie relative à la sécurité en matière d'armes à feu dans le Nord se poursuivra, et sa portée sera élargie aux opérations à l'extérieur du Nunavut.



Sous-sous-programme 1.2.2.2 Services d'enquête et de contrôle en matière d'armes à feu

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme assure des services spécialisés en matière d'armes à feu à des organismes d'application de la loi de première ligne dans le cadre d'enquêtes et de poursuites concernant des individus ou des organisations criminelles impliqués dans le trafic et l'utilisation criminelle d'armes à feu. Pour ce faire, on recueille des éléments de preuve, on fait le dépistage d'armes à feu, on analyse les tendances et on tient à jour le Tableau de référence des armes à feu. La GRC donne des conseils et de la formation aux procureurs concernant les armes à feu dans le cadre du Programme du procureur de la Couronne et collabore étroitement avec le Bureau of Alcohol,

Tobacco, Firearms and Explosives (ATF) des États-Unis et avec INTERPOL. Le sous-sous-programme offre aussi directement de l'aide à des groupes internationaux tels l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Organisation des États américains (OEA) ainsi que des conseils techniques de concert avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD) au Groupe des Huit (G8) et à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur des sujets opérationnels liés aux armes à feu illicites.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
7 900 011	7 900 011	7 900 011

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
50	50	50

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les partenaires chargés de l'application de la loi reçoivent des services pour lutter contre les infractions liées aux armes à feu	Pourcentage des demandes de dépistage d'armes à feu auxquelles le PCAF donne suite dans l'exercice financier	95 % ¹⁴	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Les Services d'enquête et de contrôle en matière d'armes à feu sont chargés du maintien du Tableau de référence des armes à feu (TRAF), un outil utilisé pour l'identification et la description systématiques et standardisées des armes à feu. Le TRAF constitue une aide pour les organismes d'application de la loi; il offre une précision accrue dans le contrôle des importations et des exportations, le traçage et l'enregistrement des armes à feu, et la tenue des dossiers. Un soutien technique direct continuera d'être fourni à des groupes chargés de l'application de la loi et à des organismes de réglementation au cours de l'exercice 2015-2016.

La demande de formation au maniement des armes à feu a continué de croître; par conséquent, en 2015-2016, les agents d'application de la loi qui font partie de l'Équipe nationale de soutien à l'application de la *Loi sur les armes à feu* se rendront

dans les détachements et les unités spécialisées partout au Canada pour présenter des séances d'information sur les services de soutien en matière d'armes à feu disponibles. En outre, l'école internationale sur le trafic des armes à feu, qui accueille régulièrement des participants du Canada et des États-Unis, continuera à étendre la participation internationale en 2015-2016. En 2014, l'école sur le trafic des armes à feu a accueilli des participants de l'Afrique, de l'Europe, des Caraïbes, de l'Amérique centrale, de l'Inde et de l'Asie.

Enfin, le sous-sous-programme continuera de superviser l'initiative Investissements pour combattre l'utilisation des armes à feu à des fins criminelles (ICUAFFC), une stratégie nationale de lutte contre la circulation illégale et le trafic des armes à feu. Dans le cadre de l'initiative ICUAFFC, le PCAF continuera à fournir des conseils et du soutien aux enquêtes,



aux termes de la *Loi sur les armes à feu* et de la partie III du *Code criminel*, aux organismes d'application de la loi partout au Canada, afin de retracer l'origine et l'historique des armes à feu utilisées dans des crimes à la fois à l'échelle nationale et internationale. Au cours de ce cycle d'établissement de

rapports, le PCAF continuera aussi à surveiller les tendances émergentes et à fournir des conseils aux organismes d'application de la loi et aux partenaires du système de justice, en se fondant sur les renseignements recueillis à partir des tendances dans les données sur les armes à feu.

Sous-programme 1.2.3 Formation policière avancée

DESCRIPTION :

Ce sous-programme donne de la formation à la collectivité policière, y compris aux services de police municipaux, régionaux et provinciaux. Il étend la base de connaissances et contribue à rehausser l'efficacité des organismes d'application

de la loi et des ministères canadiens. Il offre des cours sur divers sujets liés à l'application de la loi, ainsi que des programmes de leadership et de perfectionnement pour divers niveaux de gestionnaires.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
8 936 540	8 936 540	8 936 540

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
98	98	98

Mesure du rendement

Résultat prévu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La capacité d'application de la loi au Canada est soutenue par la formation opérationnelle	Pourcentage des clients qui se disent satisfaits du rapport qualité-prix de la formation offerte par le Collège canadien de police (CCP)	80 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

En 2015-2016, la Formation policière avancée se concentrera sur deux initiatives clés : l'expansion des services éducatifs offerts aux organismes d'application de la loi partout au Canada, et la modernisation du Collège canadien de police. Parallèlement, le sous-programme continuera d'offrir toute une gamme de services éducatifs et d'apprentissage, allant de la formation professionnelle pour les agents de première ligne, aux cours et aux conférences à l'intention des cadres supérieurs.

En outre, le sous-programme connaîtra une croissance significative pour ce qui est de la collaboration internationale. Le programme de détachement des employés se poursuivra, permettant aux policiers de partout dans le monde de participer à des programmes de perfectionnement. La Formation policière avancée continuera aussi à fournir de l'expertise aux pays en développement sur des sujets liés aux techniques d'enquête hautement spécialisées.



Sous-sous-programme 1.2.3.1 Collège canadien de police

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme offre une formation aux services d'application de la loi en divers lieux, y compris aux deux campus du Collège canadien de police, à Ottawa (Ont.) et à Chilliwack (C.-B.), et chez d'autres organismes, au pays

comme à l'étranger. Les cours offerts comprennent de la formation avancée et spécialisée en sciences policières (identité judiciaire, criminalité technologique, explosifs) et en leadership.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
3 067 136	3 067 136	3 067 136

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
74	74	74

Mesure du rendement

Résultat prévu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La collectivité d'application de la loi bénéficie d'une formation avancée et spécialisée	Pourcentage des clients du CCP qui se disent satisfaits de l'utilité des cours pour l'apprentissage des policiers	80 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Au cours des dernières années, le Collège canadien de police (CCP) a continué à mener un examen approfondi de ses activités et de son infrastructure, afin de veiller à ce que les activités de formation et de leadership offertes à la communauté canadienne d'application de la loi présentent le meilleur rapport qualité-prix. Des méthodes nouvelles et innovatrices de prestation des cours ont été proposées, et des modifications ont été apportées à la structure des coûts facturés par le Collège.

En 2015-2016, le CCP mettra en œuvre plusieurs propositions, y compris de moderniser les immeubles sur le campus d'Ottawa ou de leur donner une nouvelle vocation, afin de répondre aux exigences accrues concernant les cours. Les salles de classe et les mises à niveau technologiques seront également examinées. Le Collège travaillera en étroite collaboration avec ses nombreux clients et les intervenants, et sollicitera leur participation, au fur et à mesure qu'il achèvera la mise en œuvre de ces activités.



Sous-sous-programme 1.2.3.2 Service de formation policière nationale

DESCRIPTION

Ce sous-sous-programme offre une formation aux ministères et aux organismes d'application de la loi provinciaux et fédéraux afin de les aider à lutter contre les activités criminelles nationales. Ce sous-sous-programme contribue aussi à établir des partenariats entre les organismes en vue de favoriser la formation et l'échange de pratiques exemplaires. Les coûts accessoires sont recouverts de l'organisme client.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
5 869 404	5 869 404	5 869 404

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
24	24	24

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les policiers reçoivent une formation opérationnelle	Pourcentage des clients de la FPN qui se disent satisfaits du contenu des cours, de son utilité pour l'apprentissage des policiers et du transfert vers le milieu de travail (calculé au moyen d'un indice de satisfaction)	80 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

En 2015-2016, le sous-sous-programme continuera à faciliter les partenariats avec d'autres clients des gouvernements fédéral et provinciaux, des administrations municipales et de la communauté d'application de la loi afin d'offrir une formation sur mesure conçue pour répondre à leurs fonctions et à leurs mandats législatifs respectifs. Conformément à ces ententes, de la formation sera fournie aux nouveaux agents du Service correctionnel du Canada, de la Garde côtière

canadienne, de Parcs Canada et du ministère des Pêches et des Océans. Le GFPN passera en revue les normes en matière de formation afin suivre le rythme de l'évolution des réalités et de la modernisation des méthodes d'investigation. Enfin, grâce à l'efficacité accrue des ressources déployées dans le cadre des programmes du GFPN, on offrira plus de formation pour répondre à la demande croissante des clients.



RÉSULTAT STRATÉGIQUE 2 | Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale

PROGRAMME 2.1 | Opérations policières internationales

DESCRIPTION

En vertu de la *Loi sur la GRC*, ce programme fait avancer le programme pour la sécurité et la paix mondiale du Canada par la collaboration et le soutien de la communauté policière internationale, et contribue à faire du Canada et du reste du monde un endroit plus sûr. Ce programme vise la portée transnationale de la criminalité en alimentant des relations

avec des partenaires policiers à l'échelle mondiale et en adhérant au réseau mondial d'échange de renseignements d'INTERPOL. De plus, la GRC participe activement à diverses missions de maintien de la paix à l'étranger où elle aide les pays à risque à renforcer leur capacité d'application de la loi.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Budget principal des dépenses	2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
52 395 181	52 395 181	52 432 867	52 432 867

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
193	193	193

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Date de réalisation
Coopération et soutien sont offerts à la collectivité internationale de l'application de la loi	Pourcentage des engagements internationaux conformes aux priorités du gouvernement du Canada	100 %	31 mars 2016
	Pourcentage des participants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Grâce à la formation préalable à la mission, j'ai acquis les compétences et les connaissances dont j'ai besoin pour mener ma mission à bien »	100 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Le gouvernement du Canada appuie activement ses partenaires internationaux au moyen de l'affectation stratégique et de l'engagement d'agents de la GRC dans des communautés clés. Les affectations des agents de la GRC ont traditionnellement été choisies en fonction des besoins (à la fois à l'échelle nationale et internationale) ainsi que des possibilités. En 2015-2016, la GRC continuera de mettre en œuvre sa nouvelle stratégie internationale unifiée, qui regroupera les activités internationales sous une vision, un mandat et une stratégie uniques.

Tournée vers l'avenir, la GRC mettra en œuvre un cadre de priorisation internationale stratégique qui servira de guide

pour la prise de décisions concernant les affectations et les déploiements des ressources à l'étranger, par exemple les agents de liaison et les analystes du renseignement. Le cadre permettra d'évaluer les demandes et les possibilités en matière de renforcement des capacités, telles que les missions de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies, et de faciliter les affectations stratégiques dans les enceintes internationales, afin d'offrir un meilleur soutien et de faire progresser les intérêts de la GRC sur le plan opérationnel et du renseignement.

Sur le plan opérationnel, la GRC continuera de lutter contre l'immigration clandestine en ciblant les réseaux criminels



nationaux et internationaux qui sont impliqués dans l'organisation de bateaux de migrants à destination du Canada. Les Opérations policières internationales déploieront des agents de liaison temporaires à des endroits stratégiques, selon les ressources disponibles, les demandes en matière de renseignement et l'évaluation des menaces. Ces efforts permettront à la GRC de collaborer avec les autorités étrangères pour mettre un frein à la migration illégale au moyen du passage de clandestins et de la traite de personnes transnationaux.

En 2015-2016, la GRC amorcera également l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de formation amélioré, en matière de langue et de culture, pour les agents de liaison et les analystes criminels qui travaillent à l'étranger. Des améliorations seront apportées au système de formation tout au long de l'année, en

se fondant sur un examen de la pertinence et du niveau d'exactitude de la formation disponible, ainsi que sur les commentaires des agents de liaison qui ont travaillé à l'étranger. Les succès, les lacunes et les problèmes signalés seront tous examinés de façon à améliorer davantage le système de formation des agents de liaison.

Étant donné la nature et la portée des activités à entreprendre à l'échelle internationale en 2015-2016, le programme concentrera ses renseignements liés au rendement de niveau supérieur sur l'harmonisation de la prise de décisions de la GRC avec les priorités plus vastes du gouvernement du Canada, ainsi que sur la nature et l'ampleur des efforts déployés pour acquérir les compétences et les connaissances requises pour exécuter avec succès les tâches liées aux engagements internationaux.

Sous-programme 2.1.1 Missions de paix internationales

DESCRIPTION

Par application de l'Arrangement sur la police civile au Canada, ce sous-programme gère le déploiement de policiers canadiens dans diverses missions partout dans le monde. En particulier, il assure la sélection, la formation, le soutien et le déploiement de policiers canadiens à des missions de paix internationales, à des cours pénales, à des tribunaux et à des commissions chargées de soutenir la réforme de la police à l'échelle internationale. Il intervient dans des crises internationales et fait la promotion de la primauté du droit dans les États fragiles ou en déroute. Des policiers de la GRC

et de services de police municipaux et provinciaux se portent volontaires pour participer à des missions de maintien de la paix. En aidant des services de police étrangers à maintenir l'ordre, la police canadienne, en coopération avec ses partenaires internationaux, favorise la stabilité et la paix mondiales. Cela étant, il devient possible d'envisager le développement à long terme et la prévention de l'épanchement d'activités criminelles à l'extérieur des frontières du pays, y compris au Canada.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
34 868 558	34 868 558	34 868 558

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
104	104	104

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des policiers canadiens sont formés et affectés à des missions de paix internationales	Pourcentage des missions de paix qui contribuent à renforcer les capacités d'application de la loi à l'étranger	100 %	31 mars 2016



FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Pendant plus de 25 ans, la police canadienne, en collaboration avec des partenaires internationaux, a contribué à créer un environnement mondial plus sûr et plus stable en renforçant la capacité des services de police étrangers à maintenir la loi et l'ordre. En 2015-2016, la GRC prévoit déployer jusqu'à 93 policiers canadiens à des opérations de paix en Haïti et en Cisjordanie, et maintenir un poste de conseiller principal de la police à la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies.

La stratégie de déploiement de l'APC en Haïti sera fondée sur la mise en place d'équipes spécialisées et l'affectation de personnel clé à des postes stratégiques. Des équipes spécialisées dans les domaines du développement de la gestion, de la police communautaire, du crime organisé et des crimes graves permettront d'améliorer l'incidence de la contribution canadienne au maintien de l'ordre, grâce à l'établissement d'un leadership solide et cohérent au sein de la Police nationale d'Haïti. La nomination de personnel canadien dans les rôles de commissaire de police par intérim, de chef des camps de personnes déplacées et de responsable du programme de mentorat et de formation des policiers permettra d'obtenir une plus grande visibilité et plus d'influence au sein de la mission des Nations Unies. Des efforts seront déployés tout au long de l'année pour continuer à obtenir des postes stratégiques similaires.

Enfin, les policiers canadiens continueront à aider l'Autorité palestinienne par l'intermédiaire du déploiement de l'Opération PROTEUS et le Bureau de coordination de l'Union européenne pour le soutien de la police palestinienne. Les déploiements de policiers canadiens contribueront à accroître la crédibilité et le professionnalisme de la police civile palestinienne et soutiendront la réforme du secteur de la sécurité. Cela permettra de soutenir la création potentielle de conditions favorables visant à ce qu'Israël réduise le rôle de ses propres forces de sécurité en Cisjordanie, diminuant ainsi les tensions et augmentant la stabilité.

Compte tenu de la nature et du niveau des investissements des opérations du bureau du Développement policier international, la GRC renforcera sa capacité à mieux cerner et surveiller l'efficacité relative des opérations de paix, et à en rendre compte, dans la promotion et le renforcement de la capacité d'application de la loi à l'étranger. L'information sur le rendement recueillie et analysée fournira des indications sur la nature et le niveau des incidences, par rapport à la nature et au niveau de l'aide et le soutien fournis.

Sous-programme 2.1.2 Renforcement des capacités à l'étranger

DESCRIPTION

Ce sous-programme contribue à la stabilité mondiale en élaborant des outils pour lutter contre la criminalité transnationale et le terrorisme et en en faisant la promotion. Il offre de la formation, des conseils, un service de mentorat et des experts en la matière aux pays qui en ont besoin pour renforcer à long terme leurs institutions d'application de la loi. La formation visant à renforcer les capacités couvre des sujets liés à diverses techniques d'enquête et à la production de renseignements criminels. Ce sous-programme mobilise des

intéressés et des partenaires internationaux afin d'atteindre les objectifs de politique étrangère du gouvernement du Canada et de soutenir les opérations de la GRC. Les coûts du sous-programme sont divisés entre la GRC et le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD), sous les auspices du Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité (PRCLC) et du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes (PARCA).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
619 834	619 834	619 834



Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
4	4	4

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
L'expertise, la formation et les outils offerts aux institutions étrangères d'application de la loi contribuent aux opérations d'application de la loi	Pourcentage des missions de renforcement des capacités qui contribuent aux opérations d'application de la loi	100 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

En 2015-2016, le sous-programme continuera de renforcer la capacité des États clés bénéficiaires, des entités gouvernementales et des organisations internationales, afin de prévenir les menaces posées par l'activité criminelle internationale et d'y répondre. Conformément au Programme de renforcement des capacités de lutte contre la criminalité (PRCLC), l'Amérique latine et les Caraïbes seront les régions qui obtiendront le plus d'aide en raison de leur importance stratégique pour le Canada. Les thèmes du programme de renforcement des capacités varieront en fonction des spécificités régionales, mais comprendront probablement les techniques d'enquête, la formation sur les drogues, les techniques de surveillance, la gestion des sources humaines, le recyclage des produits de la criminalité et les enquêtes financières. Ces activités permettront de répondre aux enjeux régionaux majeurs signalés, reliés aux drogues illicites, au recyclage des produits de la criminalité, à la corruption, au trafic de personnes et au passage de clandestins, à la réforme du secteur de la sécurité et à la prévention de la criminalité.

En attendant le renouvellement et l'approbation du PRCLC, le sous-programme appuiera le projet SEAHORSE en offrant des programmes de renforcement des capacités auxquels participeront des partenaires clés de l'application de la loi d'Asie du Sud-Est et d'Afrique de l'Ouest. L'objectif est de lutter contre la migration illégale et de cibler les réseaux criminels nationaux et internationaux impliqués dans l'organisation des navires migrants à destination du Canada. Ces efforts déployés par les partenaires de l'application de la loi à l'étranger viendront compléter les efforts déployés par l'ensemble du gouvernement en matière de prévention du trafic

de personnes et du passage de clandestins, et soutiendra la politique étrangère du Canada pour ce qui est de la réforme des services de police et des objectifs de lutte contre la criminalité.

Le renforcement des capacités permettra aussi de mettre en œuvre un processus d'évaluation et de priorisation des initiatives de formation, de cerner les besoins régionaux en matière d'assistance, en se fondant sur les priorités opérationnelles de la GRC et des intérêts stratégiques du gouvernement du Canada. Par l'intermédiaire du Programme d'aide au renforcement des capacités anti-terroristes (PARCA), la GRC offrira une formation, du financement, de l'équipement et de l'expertise technique à des pays étrangers pour les aider à prévenir les activités terroristes, et à y répondre. Le sous-programme offrira un cours d'analyse du renseignement tactique au Kenya et en Tanzanie, à la suite d'une mission d'évaluation des besoins qui a été menée en février 2014. En attendant le renouvellement de l'enveloppe du financement du PARCA pour le Sahel, la GRC élaborera, de son côté, un programme de renforcement des capacités pour améliorer les compétences d'investigation des pays du Sahel.

En suivant le modèle d'un compte rendu du rendement d'une mission de maintien de la paix, le programme de renforcement des capacités recueillera et analysera les données sur la nature et la gamme d'initiatives ciblées menées à l'étranger, et préparera un rapport à cet égard. Le succès relatif de chaque initiative sera placé davantage dans son contexte à l'issue d'une évaluation globale des contributions à l'avancement des opérations internationales d'application de la loi.



Sous-programme 2.1.3 Missions de liaison

DESCRIPTION

En vertu de la *Loi sur la GRC*, ce sous-programme gère un réseau d'agents de liaison déployés en divers endroits stratégiques à l'étranger afin de fournir aide et soutien opérationnel aux services canadiens d'application de la loi pour détecter, prévenir et enquêter sur des crimes commis en contravention des lois canadiennes. Grâce à INTERPOL, le sous-programme constitue le lien principal entre les collectivités canadienne et internationale d'application de la loi et coordonne

les demandes d'aide internationale auprès des organismes canadiens d'application de la loi compétents. Le sous-programme optimise les efforts de prévention et de lutte contre les crimes transnationaux par le partage d'information et la promotion de l'aide aux enquêtes criminelles entre le Canada et les pays membres d'INTERPOL. Il soutient aussi les relations bilatérales et multilatérales afin de rehausser l'efficacité des opérations policières tant au pays qu'à l'étranger.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
16 906 789	16 944 475	16 944 475

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
85	85	85

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des renseignements stratégiques favorisant la lutte contre la criminalité transnationale sont recueillis, analysés et communiqués	Pourcentage des missions de liaison qui contribuent aux opérations d'application de la loi	100 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Le réseau d'agents de liaison de la GRC a été créé pour faciliter la coopération à l'échelle internationale afin de lutter contre la criminalité transnationale. En 2015-2016, ces agents de liaison continueront d'appuyer les enquêtes canadiennes et établiront et maintiendront des partenariats avec les organismes internationaux d'application de la loi, les gouvernements étrangers et les ambassades canadiennes. Les agents de liaison maintiendront et renforceront les liens vitaux entre les organismes canadiens d'application de la loi et les pays hôte, en aidant à prévenir et à détecter les infractions criminelles à l'encontre des lois canadiennes, ainsi qu'à soutenir le rôle confié à la GRC dans la lutte contre la criminalité transnationale.

Au cours de l'exercice faisant l'objet du rapport, le sous-programme terminera l'élaboration d'une stratégie globale de mesure du rendement pour le programme des agents de liaison en vue d'orienter la conception et la mise en œuvre continues du sous-programme, et d'assurer un lien permanent avec les priorités organisationnelles, les résultats stratégiques, et les résultats attendus. De plus, une révision sera entreprise pour appuyer les améliorations au processus de recrutement d'agents de liaison, et des changements seront apportés à la formation relative à la préparation au déploiement, afin de refléter les fonctions et les responsabilités élargies d'un agent de liaison. Enfin, le projet pilote 2014-2015 à la base du déploiement des analystes criminels sera examiné à fond pour déterminer la valeur, la pertinence continue et les leçons apprises découlant du projet.



PROGRAMME 2.2 | Culture et patrimoine de la police canadienne

DESCRIPTION

Dans le but de protéger l'image de la GRC qui est bien connue à l'étranger ainsi que sa réputation et son riche patrimoine, ce programme met de l'avant l'image positive de la GRC en nouant des liens avec des organismes d'application de la loi, des organismes gouvernementaux et des partenaires communautaires canadiens et étrangers. Le programme offre des conseils et des analyses aux clients internes et externes,

dont les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux, les établissements d'enseignement, les représentants de la famille royale et les organisations non gouvernementales, relativement à l'aspect cérémonial des activités et événements spéciaux (Jeux olympiques, expositions, sommets, funérailles de policiers). Par les activités de ce programme, la GRC contribue au rayonnement de la culture et du patrimoine canadiens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Budget principal des dépenses	2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
10 929 545	10 929 545	10 929 545	10 929 545

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
94	94	94

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La GRC est un symbole du Canada reconnu	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « La GRC est un symbole du Canada reconnu »	80 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Le programme Culture et patrimoine de la police canadienne continuera à élargir ses relations avec ses partenaires et les intervenants stratégiques. Une unité de sensibilisation a été créée, et elle se consacre à l'établissement et au maintien des liens entre la GRC et ses partenaires clés. En travaillant avec tous les ordres de gouvernement, les organisations non gouvernementales et les organismes de bienfaisance, la GRC mettra à profit de nouvelles occasions pour réaliser les priorités nationales.

Plusieurs initiatives seront en cours tout au long de 2015-2016, y compris la poursuite des travaux relativement au projet « En route vers 2017 » (pour célébrer le 150^e anniversaire du Canada), la Coupe du monde féminine de la FIFA, les Jeux panaméricains à Toronto, en Ontario, et les cérémonies de reconnaissance avec la Ligue canadienne de football et la Ligue nationale de hockey. Le programme travaillera

également avec la Fondation Rick Hansen dans le but d'étendre un projet pilote d'activités athlétiques pour les jeunes qui a été lancé à Richmond, en Colombie-Britannique. Au Manitoba, on ira de l'avant dans l'établissement d'un partenariat avec la Ligue canadienne de hockey pour aider les jeunes à risque et les collectivités autochtones.

Le Carrousel continuera de donner les Ateliers d'équitation de la GRC, où il enseigne des techniques de base aux forces de l'ordre canadiennes et étrangères à des fins cérémonielles et policières. Le Carrousel renouvellera son partenariat avec les Forces canadiennes dans le cadre de son programme « Sans limite ». Ces cours d'équitation et d'équitation thérapeutique d'une semaine destinés au personnel malade ou blessé des Forces canadiennes, et au personnel retraité, seront offerts au printemps 2015.



Sous-programme 2.2.1 Carrousel

DESCRIPTION

Ce sous-programme fait la promotion du patrimoine et des traditions de la GRC et du Canada auprès des Canadiens et de la collectivité internationale, et aide à recueillir des fonds pour des organismes de bienfaisance locaux en organisant des spectacles locaux du Carrousel. Dans sa tournée canadienne d'une durée normale de 85 à 100 jours, le Carrousel se produit dans 45 à 55 localités, dans deux provinces différentes chaque année. Le Carrousel se produit également à l'étranger sur demande, suivant un modèle de recouvrement des coûts. Les destinations de la tournée du Carrousel sont choisies parmi les demandes reçues des collectivités, et le calendrier final est établi en fonction des priorités des commandants divisionnaires, d'autres organismes et ministères ou de

partenaires communautaires. De façon générale, ces priorités appuient des programmes de sensibilisation du public ou des initiatives de recrutement de la GRC dans les collectivités qui bénéficient de services de police à contrat. En plus de la tournée, le Carrousel envoie des cavaliers en tunique rouge à des cérémonies et à des défilés organisés par la GRC ou par des partenaires gouvernementaux. Il peut s'agir, par exemple, de services commémoratifs ou de visites de dignitaires étrangers. Les coûts de ce sous-programme se rapportent à l'instruction en équitation pour les membres de la GRC, aux soins et à l'entraînement des chevaux requis pour le programme, de même qu'à toutes les tâches de logistique liées à la tournée et aux spectacles du Carrousel.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
8 952 093	8 952 093	8 952 093

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
80	80	80

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Le Carrousel soutient les collectivités canadiennes	Pourcentage des répondants qui sont d'accord ou fortement d'accord avec l'énoncé « Nous avons atteint nos objectifs en accueillant le Carrousel »	100 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

À la fois tradition et cérémonie hautes en couleur, le Carrousel est un sous-programme clé à l'appui de la culture et du patrimoine de la GRC. Pour que les Canadiens aient la possibilité de voir le Carrousel, l'horaire de tournée est élaboré de façon à visiter toutes les provinces et tous les territoires dans une période de quatre ans. En 2015-2016, le Carrousel se rendra en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve offrant environ 70 présentations durant les 95 jours de tournée.

Chaque ville où il se produira sera choisie en consultation avec les divisions de la GRC de manière à souligner les priorités policières communautaires. Tous les fonds amassés durant ces représentations seront réinvestis par les hôtes dans leur collectivité respective. À ce jour, des représentations sont prévues à Moncton et à Grand-Sault, au Nouveau-Brunswick, à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Antigonish, en Nouvelle-Écosse, et à Esterhazy, à Fort Walsh et à Fort Battleford, en Saskatchewan.



Sous-programme 2.2.2 Partenariats et patrimoine

DESCRIPTION

Ce sous-programme protège l'image de la GRC et en fait la promotion. Il veille à ce que la GRC et le Canada soient représentés à l'occasion d'événements majeurs en établissant des partenariats stratégiques avec d'autres organismes et ministères ainsi qu'avec des organismes à but non lucratif et du secteur privé. Il réglemente l'utilisation de l'image, des marques de commerce et de la technologie de la GRC par le grand public et par l'industrie en gérant les commandites et les contrats de licence. Il décrit dans des documents et préserve le patrimoine de la GRC, et répond aux demandes de renseignements connexes du grand public. Il coordonne la

participation de la GRC aux cérémonies et aux événements spéciaux publics et ministériels, tels les Cérémonies du crépuscule, les funérailles, les services commémoratifs et les visites de membres de la famille royale. Ce sous-programme gère également la représentation de la GRC à des événements spéciaux au Canada et à l'étranger en examinant et en autorisant les demandes de membres en tunique rouge. Ses coûts comprennent toutes les tâches administratives, la logistique et les ressources nécessaires pour s'acquitter de ces responsabilités, de même que les frais juridiques et administratifs associés à la gestion de la propriété intellectuelle.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
1 977 452	1 977 452	1 977 452

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
14	14	14

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Faire connaître et protéger l'image de la GRC en tant que symbole du Canada	Pourcentage des contrats de licence concernant l'utilisation de l'image de la GRC approuvés dans les trois mois suivant la réception de la demande	90 %	31 mars 2016

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Le sous-programme Partenariats et Patrimoine est responsable de plusieurs politiques importantes de la GRC, qui ont une incidence directe sur la capacité de l'organisation à établir et à maintenir des relations durables. À l'Office de la propriété intellectuelle, une nouvelle direction et une nouvelle orientation aideront l'unité à atteindre son objectif en matière de rendement, soit répondre aux demandes concernant l'utilisation de l'image dans les trois mois suivant la demande. Le rôle de l'unité sera élargi, afin de s'assurer que tous les employés de la GRC sont informés de leurs obligations en vertu des lois et des politiques existantes, comme celles reliées aux questions de propriété intellectuelle, d'innovation et de protection des marques. Les projets seront priorisés selon une nouvelle approche pour répondre aux demandes croissantes d'information, et une stratégie de communication sera conçue pour informer les employés des services offerts par l'Office de la propriété intellectuelle.

D'autres projets seront entrepris par l'intermédiaire du service historique pour accroître la sensibilisation et les connaissances sur le riche patrimoine de la GRC. De l'assistance à la recherche sera fournie aux intervenants internes et externes, et on cherchera à accroître les possibilités de sensibilisation dans le but de collaborer avec des établissements d'enseignement et des organismes gouvernementaux. La section travaillera en étroite collaboration avec les organisateurs du projet « En route vers 2017 », tandis que l'on se prépare à célébrer trois thèmes principaux au cours de l'année de l'anniversaire du Canada : l'édification d'une nation et la Marche vers l'Ouest, la commémoration et le souvenir des ceux qui ont perdu la vie durant la Première et la Seconde Guerres mondiales, et une augmentation de la visibilité des symboles et des institutions nationales.



RÉSULTAT STRATÉGIQUE 3 | Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité

PROGRAMME 3.1 | Paiements de transfert

DESCRIPTION

Ce programme apporte une sécurité du revenu aux employés de la GRC et à leur famille à leur pension ou en cas d'invalidité ou de décès. Ce programme veille à fournir un niveau adéquat de soutien aux personnes qui vivent une situation hors de leur contrôle en raison de leur emploi à la GRC. Les activités de ce

programme visent à assurer le versement de prestations soit selon les conditions de la subvention ou selon les exigences de diverses lois, notamment la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Budget principal des dépenses	2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
177 864 933	182 430 125	203 168 538	226 050 804

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
S.O.	S.O.	S.O.

Mesure du rendement

Résultat prévu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Réponse aux réclamations et demandes de renseignements conformément aux normes de service établies	Pourcentage de réclamations et de demandes traitées conformément aux normes de service établies	100 %	31 mars 2016



Sous-programme 3.1.1 Membres blessés en service – Indemnité, pension d'invalidité d'Anciens Combattants Canada (ACC)

DESCRIPTION

Ce sous-programme fournit une assistance financière et des soins de santé aux membres de la GRC en cas de blessure ou de maladie permanente découlant de leur travail et entraînant une perte de la qualité de vie. Ce sous-programme est financé

au moyen du programme de paiements de transfert suivant : Subvention pour indemniser les membres de la GRC pour blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
166 965 192	187 582 055	210 464 321

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
S.O.	S.O.	S.O.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des indemnités sont versées aux membres de la GRC et à leur famille	Pourcentage des demandes d'indemnité traitées conformément aux normes de service établies	100 %	31 mars 2016



Sous-programme 3.1.2 Régime de revenu versé aux survivants

DESCRIPTION

Ce sous-programme vise à répondre aux besoins des survivants d'un membre qui a sacrifié sa vie dans l'exercice de ses fonctions. Le régime a pour but d'indemniser une

famille pour la perte de revenu causée par le décès du membre de façon à ce que le revenu net de la famille ne change pas.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
2 464 933	2 586 483	2 586 483

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
S.O.	S.O.	S.O.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La protection du revenu est offerte aux familles des membres qui sont décédés dans l'exercice de leurs fonctions	Pourcentage des demandes de prestations traitées conformément aux normes de service établies	100 %	31 mars 2016



Sous-programme 3.1.3 Paiements aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*

DESCRIPTION

Ce sous-programme administre les prestations de retraite des officiers, des sous-officiers et des gendarmes qui se sont inscrits au régime prévu par la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC (LCP)* avant le 1er mars 1949 et qui n'ont pas choisi de participer au régime de pension qui le remplace, soit le régime établi en application de la *Loi sur la pension de retraite de la GRC*. La LCP prévoyait un régime de pension à prestations déterminées conçu pour assurer un revenu à vie

aux membres de la GRC et à leurs survivants. À l'heure actuelle, le régime ne compte pas de cotisants. Ainsi, une fois que les paiements aux bénéficiaires actuels auront pris fin, on s'attend à ce que le régime soit abandonné. Ce sous-programme est financé au moyen du programme de paiements de transfert suivant : Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions (LCP) de la Gendarmerie royale du Canada*.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
13 000 000	13 000 000	13 000 000

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
S.O.	S.O.	S.O.

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des prestations de retraite sont versées aux membres de la GRC à la retraite et à leurs survivants	Pourcentage de prestations de retraite versées conformément aux normes de service établies	100 %	31 mars 2016



PROGRAMME 4.1 | Services internes

DESCRIPTION

Groupes d'activités connexes et de ressources administrés de manière à répondre aux besoins des programmes d'une organisation, et à lui permettre de remplir ses autres obligations organisationnelles. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui visent l'ensemble d'une organisation et non les activités et les ressources qui s'appliquent à un programme particulier. Les

groupes d'activités et de ressources sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communications, services juridiques internes, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et les services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

2015-2016 Budget principal des dépenses	2015-2016 Dépenses prévues	2016-2017 Dépenses prévues	2017-2018 Dépenses prévues
625 513 161	633 013 161	643 213 134	633 181 024

Ressources humaines (ETP)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
5 319	5 330	5 330

FAITS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION

Les Ressources humaines de la GRC mettront l'accent sur trois initiatives essentielles en 2015-2016 : le recrutement, la modernisation des soins de santé et le projet des catégories d'employés. La modernisation du recrutement se penchera sur la rationalisation et l'accélération du traitement des candidatures pour devenir membre régulier, et positionnera l'organisation de manière à attirer les candidats les plus qualifiés, y compris les femmes, les Autochtones et les minorités visibles. Quant à la modernisation des soins de santé, l'objectif sera de mettre en place un programme robuste et durable de gestion de la santé, afin que les membres soient en bonne santé et que ceux en congé retournent au travail dans la mesure du possible. Une des activités clés dans le cadre de la modernisation des soins de santé sera d'accroître la sensibilisation des employés en matière de santé mentale, de même que les ressources disponibles. Avec l'adoption de la *Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada*, la GRC comptera désormais deux catégories d'employés pour permettre un régime de ressources humaines plus efficace et plus efficient. Les travaux sur les changements de politiques et de procédures continueront, en attendant la date à laquelle le Conseil du Trésor jugera que les membres civils de la GRC pourront être considérés comme des employés de la fonction publique.

En outre, parallèlement à la mise en œuvre de la *Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada*, le Bureau de l'intégrité professionnelle mettra la

dernière main à une restructuration complète, assumera de nouvelles responsabilités et sera reconnu comme le Secteur de la responsabilité professionnelle (SRP). Le SRP mettra en pratique de nouvelles procédures, politiques et processus concernant les plaintes du public, les griefs et les questions de déontologie, ainsi que pour ce qui est du harcèlement, du licenciement par mesure administrative, des rétrogradations et des renvois en cours de stage. De plus, le SRP continuera à mettre en œuvre des politiques, des schémas de processus et des guides, ainsi qu'à élaborer des cours de formation, afin de refléter les changements découlant de la loi révisée.

Enfin, la Sous-direction de la sécurité ministérielle (SDSM) de la GRC continuera à soutenir les cadres, les gestionnaires et les employés de tous les niveaux afin qu'ils respectent leurs responsabilités en matière de sécurité, tout en tenant compte des priorités opérationnelles, des contraintes et des milieux. En 2015-2016, la SDSM mettra en œuvre un système national de gestion des cas dans le cadre du Programme de sécurité du personnel pour permettre un échange d'information plus efficace et améliorer l'efficacité grâce aux exigences en matière d'enquête de sécurité. La SDSM lancera également un outil de communication national pour accroître la sensibilisation, et mettra au point des indicateurs de rendement pour encourager l'amélioration des processus, l'efficacité, l'efficience et les contrôles internes visant la réalisation des objectifs en matière de sécurité.



SECTION III :

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**État des résultats prospectifs**

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de la GRC. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice, et que

les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du RPP sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le site Web de la GRC.¹⁵

État des résultats condensé prospectif Pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2015 (en dollars)

Renseignements financiers	2014-2015 Résultats attendus	2015-2016 Résultats prévus	Écart
Total des charges	4 938 488 647	4 678 124 277	(260 364 370)
Total des revenus	1 834 704 966	1 824 629 537	(10 075 429)
Coût de fonctionnement net	3 103 783 681	2 853 494 740	(250 288 941)

La diminution de 250,3 millions de dollars est principalement due à l'inclusion en 2014-15 du financement temporaire accordé au report des budgets de fonctionnement et de fonds en capital, des dépenses prévues liées à la rémunération, et des virements en cours d'exercice avec d'autres ministères. Ces éléments ne sont pas inclus dans les dépenses prévues pour 2015-16.



Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires énumérés dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* se trouvent sur le site Web de la GRC.¹⁶

- Stratégie ministérielle de développement durable;
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus;
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars;
- Initiatives horizontales; et
- Vérifications internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices.

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*¹⁷. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.



SECTION IV :

COORDONNÉES DE L'ORGANISATION



Envoyer à l'adresse suivante toute question au sujet du *Rapport sur les plans et les priorités* de la GRC :

Gendarmerie royale du Canada
Direction de la planification et des politiques stratégiques
73, promenade Leikin
Ottawa (Ontario)
K1A 0R2

RPP_DPR-RPP_RMR@rcmp-grc.gc.ca



ANNEXE :

DÉFINITIONS***architecture d'alignement des programmes***

Répertoire structuré de tous les programmes d'une organisation qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental

Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

dépenses non budgétaires

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues

En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1^{er} février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

équivalent temps plein

Indicateur de la mesure dans laquelle un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.



priorité

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement

Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités

Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

rendement

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada

Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.





NOTES DE FIN DE DOCUMENT

- ¹ Les différents types de priorités sont les suivants : priorité déjà établie – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; priorité permanente – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; priorité nouvelle – établie au cours de l'exercice visé dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) ou le Rapport ministériel sur le rendement (RMR).
- ² Les équivalents temps plein (ETP) indiqués dans le présent rapport ne reflètent pas les répercussions possibles du gel du budget de fonctionnement annoncé dans le budget de 2013.
- ³ Les dépenses prévues correspondent aux niveaux de financement actuels et projetés d'ici la fin de l'exercice, mais ne tiennent pas compte du gel du financement relatif à un report approuvé pour un projet d'immobilisations important. Les dépenses liées à ce projet sont comprises dans les dépenses prévues.
- ⁴ Cadre pangouvernemental : <http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>
- ⁵ *Budget principal des dépenses 2015-2016* : <http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/me-bpd-fra.asp>
- ⁶ Les dépenses prévues liées à la prestation de services aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux communautés des Premières nations par la Police contractuelle correspondent aux crédits fédéraux alloués et sont exemptes des revenus disponibles; les équivalents temps plein (ETP) rattachés à la Police contractuelle représentent l'effectif complet affecté à la prestation de ces services.
- ⁷ Les affaires sont des crimes signalés à la police. Elles sont plus communément appelées « dossiers de police ».
- ⁸ Les taux d'affaires classées sont un indicateur de la capacité de la GRC à régler les dossiers qu'elle crée.
- ⁹ Pour plus de renseignements, voir les points saillants de la planification du sous-sous-programme 1.1.3.1 Enquêtes techniques.
- ¹⁰ Pour plus de renseignements, voir les faits saillants de la planification du sous-sous-programme 1.1.2.1 Enquêtes générales, Police fédérale.
- ¹¹ Pour en savoir plus sur la vérification de la planification de la continuité des activités, veuillez consulter la page suivante : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/aud-ver/reports-rapports/bcp-pca-fra.htm>
- ¹² L'organisation se sert de mesures contextuelles pour surveiller les tendances générales. On ne cible pas activement les résultats particuliers des secteurs où les résultats se mesurent à l'aide de ces indicateurs.
- ¹³ Le PCAF répondra à 100 % des demandes de service. Ceci dit, il y a une chance qu'un pourcentage ne sera pas terminé avant la fin de l'exercice 2015-2016.
- ¹⁴ Le PCAF répondra à 100 % des demandes de service. Ceci dit, il y a une chance qu'un pourcentage ne sera pas terminé avant la fin de l'exercice 2015-2016.
- ¹⁵ Pour en savoir plus sur l'état des résultats prospectifs de la GRC, visitez : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/2015-2016/ffs-efp-fra.htm>
- ¹⁶ Pour en savoir plus sur les tableaux de renseignements supplémentaires, visitez : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/rpp/2015-2016/index-fra.htm>
- ¹⁷ *Dépenses fiscales et évaluations*, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>



